



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

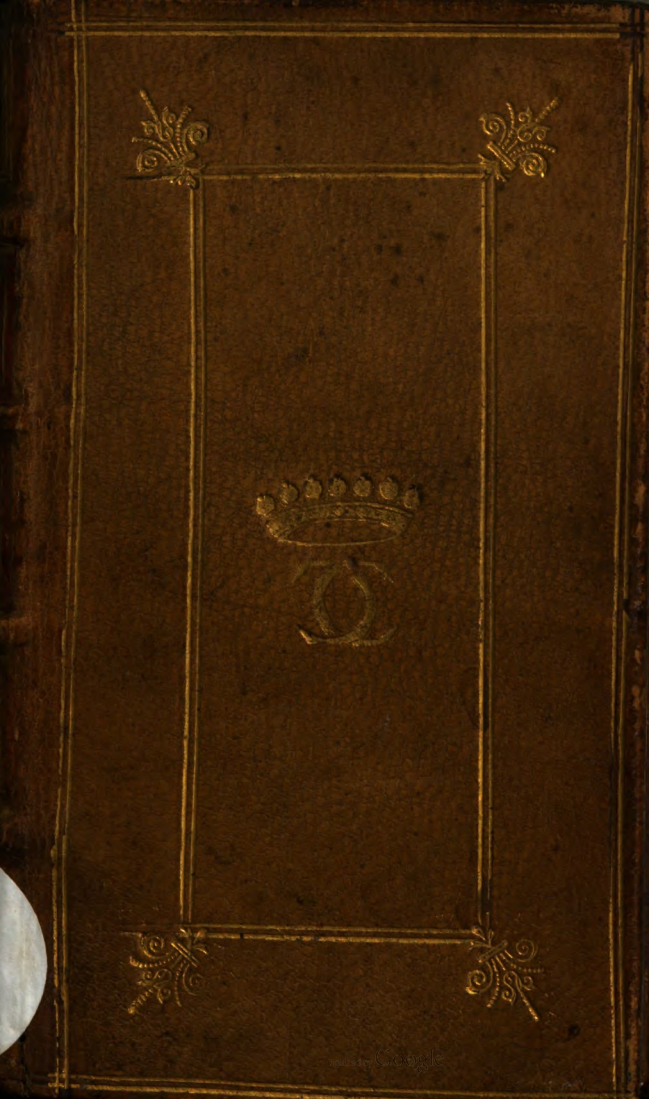
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



MERCURE GALANT

DÉDIE' A MONSIEUR

LE DAUPHIN.



DECEMBRE 168



A LYON,

Chez THOMAS AMAULRY
Rue Merciere.

M. D C. LXX XI.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

LIBRARY

PHYSICS





LE LIBRAIRE AU LECTEUR.

DA NS huit jours vous au-
rez l'Histoire du Calvi-
nisme du Pere Maim-
bour, in Quarto, pour six livres,
que j'auray soin de vous envoyer.
Ceux qui vous avoient mandé
que je n'en distribuërois point,
se sont fort trompé, car je leurs
en fourniray tant qu'ils en vou-
dront, & les auray aussi-tost à
Lyon que personne. & quand
j'ay distribué à moy seul des Li-
vres je ne vous l'ay jamais fait
connoistre, car c'est une pré-
caution inutile, pour celle du
Calvinisme vous verrez par la
distribution que j'en feray aussi-

bien que les autres, qu'elle n'est pas véritable.

AVERTISSEMENT pour le Mois prochain quantite de Nouveautez; Vous verrez un Catalogue dans ce present Mercure de tous les Livres nouveaux. A que j'ay depuis l'année 1678. que vous n'avez tant de fois demandé pour vos Amis.

Le Journal des Sçavans & de Medecine se distribueront tous jours pour six sols le Cayer, tant vieux que nouveaux.

Les Mercurres se vendront tous jours aussi pour vingt sols chaque volume, & les Extraordinaires aussi pour trente sols. Ceux qui enverront des Pieces pour les Mercurres ou Extraordinaires, seront advertis d'affranchir les Ports de Lettres, autrement leurs Ouvrages ne seront pas dans le Mercure,

Mercure, ou de mettre l'argent
dans les Lettres pour le payer.

Chacun aura son tour pour
leurs Ouvrages, que personne
ne s'impatiente, la quantité que
l'on en reçoit fait que l'on ne
peut pas mettre tout à la fois.





TABLE DES MATIÈRES

contenuës en ce Volume.

A <i>Vant-propos,</i>	
<i>Harangue prononcée à l'ouverture du Présidial de Poitiers,</i>	4
<i>Panegyrique du Roy adressé à Messieurs de l'Academie Royale d'Arles,</i>	11
<i>Cerémonies faites à l'établissement de la Chambre de Tournay,</i>	18
<i>La Poule aux Oeufs d'or, Fable,</i>	33
<i>Cerémonies faites à la Benediction de la Citadelle de Ment-Louis,</i>	36
<i>Discours prononcé à l'ouverture du Présidial de la Fleche,</i>	44
<i>Mort de Madame la Marquise de Renty,</i>	91
<i>L'Artichaut & la Laitue, Fable,</i>	95
<i>Lettre</i>	

T A B L E.

<i>Lettre en Prose & en Vers, du Berger Fleuriſte, à la Nymphe des Bruyeres, ſur le jour de ſa naiſſance,</i>	101
<i>Ce qui ſ'eſt paſſé avant la mort de Monsieur Bernardy, à l'Attaque du Fort qu'il faiſoit conſtruire tous les ans,</i>	107
<i>Lettre de Monsieur de Vaumorières ſur le meſme ſujet, à Monsieur le Marquis de Marol,</i>	116
<i>Histoire,</i>	124
<i>Survivance de la Charge de Secrétaire d'Etat, donnée par le Roy à Monsieur le Marquis de Courtenvaux,</i>	143
<i>Cerémonie faite à Marſeille par l'ordre expreſ du Roy,</i>	153
<i>Voyage du Roy à Paris, avec une exacte Relation de ce qui ſ'eſt paſſé dans tous les Lieux où Sa Majeſté a eſté,</i>	158
<i>Enigme,</i>	188

T A B L E

<i>Autre Enigme,</i>	188
<i>Seconde suite des Conseils à Iris,</i>	191
<i>Cérémonie faite à Lille en Flandre par les Chevaliers de Saint La- zare</i>	204
<i>Galanterie en Vers d'une Dame à un Cavalier, pour le détourner de la Chasse,</i>	219
<i>Brevet de Conseiller d'Etat & des Finances, donné à Monsieur Berthelot,</i>	211
<i>Dispense d'âge accordée à Mon- sieur de Maupeou,</i>	212
<i>Mort de Madame Chevalier, Mere de Madame la Marquise de Be- thune,</i>	213
<i>Mort de Monsieur l'Abbé Cottin ibid.</i>	
<i>Mort du Medecin Anglois,</i>	214
<i>Divertissemens nouveaux,</i>	215
<i>Grossesse de Madame la Dauphine,</i>	216
<i>Sonnet sur le mesme sujet,</i>	217
	<i>Divertisse</i>

T A B L E.

Divertissemens de la Cour. 219
Reception de Monsieur de Lully à
la Charge de Secrétaire du Roy,

222

Lieutenance de Roy de la Citadelle
de Pignerol, donnée à Monsieur
de la Mothe de la Myre, ibid.
Modes nouvelles, 223

Fin de la Table.



EX

EXTRAIT D V PRIVILEGE
du Roy.

PAR Grace & Privilege du Roy, donné à Saint Germain en Laye le 31. Decembre 1677. Signé Par le Roy en son Conseil, JUNKIERS. Il est permis à J. D. Ecuyer, Sieur de Vize, de faire imprimer par Mois un Livre intitulé MERCURE GALANT, présenté à Monseigneur LE DAUPHIN, & tout ce qui concerne ledit Mercure, pendant le temps & espace de six années, à compter du jour que chacun desd. Volumes sera achevé d'imprimer pour la premiere fois: Comme aussi defenses sont faites à tous Libraires, Imprimeurs, Graveurs & autres, d'imprimer, graver & debiter ledit Livre sans le consentement de l'Exposant, ny d'en extraire aucune Piece, ny Planches servant à l'ornement dudit livre, mesme d'en vendre separément, & de donner à lire ledit Livre, le tout à peine de six mille livres d'amende, & confiscation des Exemplaires contrefaits, ainsi que plus au long il est porté audit Privilege.

Registré sur le Livre de la Communauté le 5. Janvier 1678.

Signé E. COUTEROT, Syndic

Et

Et ledit Sieur D. Ecuyer , Sieur 'de Vizé a
cedé & transporté son droit de Privilege à
Thomas Amaulry Libraire de Lyon , pour
en jouir suivant l'accord fait entr'eux.

*Achevé d'imprimer pour la premiere fois le
30. Decembre 1681.*

A Paris , ce 30. Dec. 1681.



Advis

Le 17. de Mars 1727. On a vu à Paris
un grand nombre de personnes de bien
distinguer. Le 18. de Mars 1727. On a vu
à Paris un grand nombre de personnes de bien
distinguer.

Le 17. de Mars 1727. On a vu à Paris
un grand nombre de personnes de bien
distinguer.

Avis pour placer les Figures.

Les Devilles doivent regarder la page 29.

L'Air qui commence par *Vous* qui m'avez promis un Amour eternal, doit regarder la page 124.

L'Enigme en figure doit regarder la page 190.

L'Air qui commence par *Pendant que je dormois*, doit regarder la page 218.



MERCURE

GALAN



DECEMBRE 1681.



I je vous parle du Roy au commencement de toutes mes Lettres , je croy, Madame , qu'il vous est aisé de remarquer que je ne cherche en cela qu'à donner le premier rang à la plus noble matiere, puis que je vous dis toujours des choses de fait , & que je n'employe dans le recit que je vous

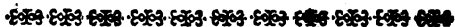
Decembre 1681.

A

en fais , que les paroles qui sont nécessaires pour les expliquer. Le Panégyrique de ce grand Monarque demande un esprit plus éclairé que le mien , & je doute mesmè que la plus vive Eloquence fournisse jamais d'assez brillante couleurs pour remplir l'idée qu'on s'en peut former. Si vous voulez en voir une ébauche , (car quel Volume pourroit contenir ce qu'un si vaste sujet donne lieu de dire : vous la trouverez dans le Discours qui fut prononcé le Mardy 18. du dernier mois par Monsieur de Razes, Lieutenant General de Poitou , à l'ouverture du Palais , au Présidial de Poitiers. Comme ce Siege est le plus grand & le plus ancien du Royaume , on ne doit point s'estonner si à la maniere des Parlemens, les Entrées y sont

préce

précédées de plusieurs Harangues. La cérémonie de cette Ouverture commence par une Messe solennelle, où les Officiers assistent en Robes rouges, apres quoy ils vont tous à l'Audience. Monsieur de Razes, Lieutenant General de Poitou, est d'une des plus anciennes Familles de cette Province, dans laquelle il s'est acquis une tres-grande réputation depuis plus de vingt-cinq ans qu'il y exerce sa Charge. Il avoit esté auparavant Conseiller au Parlement de Bretagne; & le Roy, à qui son integrité est tres-connuë, s'est souvent servy de son ministere pour l'exécution de ses ordres. Voicy à peu près dans quels termes il parla le jour que je viens de vous marquer.



H A R A N G U E

 PRONONCÉE
 A L'OUVERTURE
 DU PRESIDIAL
 DE POITIERS.

IL n'est pas nécessaire d'avoir recours à l'Antiquité, pour orner nostre entrée dans le Palais, ny de chercher dans les Siecles passez, d'autorité pour imprimer le respect qui est dû à la Justice, la soumission, & l'obeissance à ses Loix. Nous n'avons qu'à voir les Ordonnances de nostre auguste Monarque, & à considerer que la Justice est le fondement de toutes ses grandes & surprenantes Actions, pour en faire connoistre le merite, par un bonheur aussi ordinaire à cet Etat, qu'il estoit

GALANT.

5

estoit autrefois rare & admiré des temps de ses anciens Tirans. Le Prince, & ses Sujets, ne plaident que dans le mesme Tribunal; & le Roy est si moderé dans l'usage de sa puissance, qu'il met son Sceptre entre les mains des Loix vivantes, & qu'il descend de son Trône pour y faire monter la Justice. Il confie le soin particulier des intérêts de sa Couronne à ceux qu'il honore du titre de ses Avocats & de ses Procureurs, qu'il n'oblige de parler que lors que la raison le desire, & à ne pas rendre sa Puissance victorieuse, mais à attendre la décision des Officiers qu'il a establis. Il conserve les mesmes sentimens dans le Triomphe éclatant de ses Armes. Sa Justice avoit commencé la guerre, sa Valeur l'a faite, sa Clémence l'a finie. Il pouvoit augmenter ses Victoires; mais en leur don-

A iij

nant luy-mesme des bornes , il s'est contenté de châtier ses Ennemis sans les détruire, & a fait ressentir l'effet de sa Justice à ses Alliez aussi puissamment par la force de ses Armes , qu'à ses Sujets par la révérence de ses Loix, en remettant le Roy de Suede en possession des Places dont il avoit esté dépoüillé. Lors que pour entretenir une Paix profonde il veut regler l'étendue de l'Alsace , il reconnoist pour Juges ceux qu'il avoit donnez aux Habitans de cette grande Province; & s'il paroist des Troupes auprès de Strasbourg , ce n'est que pour faire observer leurs Arrests & leurs Ordonnances, lesquelles sont si équitables que cette grande Ville , fameuse tant par la force & la richesse de ses Habitans , que par la plus puissante Artillerie de l'Europe, pour soutenir des Loix qu'elle s'estoit

s'estoit prescrites , vient se soumettre à celles de nostre incomparable Monarque , qui rétablit l'Evesque dans ses droits , son Eglise dans la pratique de ses anciennes & saintes Cerémonies ; & commence à détruire l'Herésie de Luther comme il fait celle de Calvin au milieu de son Royaume. N'est-ce pas ce que nous voyons tous les jours par les soins de nostre illustre Prélat , également pieux & savant , qui dans ses Missions fait des Conversions miraculeuses , & qui par ses Visites continuelles, rend des services considérables à l'Eglise , & au Roy. Ce grand Prince ne voulant rien épargner pour retirer ses Sujets de l'erreur , verse ses charitez si abondamment , qu'il épuise le fond le plus assuré de ses Finances, par le ministère d'un des plus éclairez Intendans de son

8 M E R C U R E

Royaume , qui donne autant de marques de pieté envers Dieu , & d'attache pour le service du Roy, que ceux de son nom en ont autrefois donné dans les premieres Charges qu'ils ont si dignement exercées, & dans les hauts Emplois que leur valeur leur a procurez. Ce digne Heritier de tant de vertus a si puissamment agy, que nous ne comptons plus les Convertis , parce que le nombre en est infiny. Les rudés accez d'une fièvre aiguë n'ont pû diminuer son ardeur , & il l'a poussée si loin; que nous esperons de voir bientost ce grand Ouvrage accompli , & nostre Province délivrée de l'Herésie que Calvin y avoit si fortement establie par les premieres semences de sa mauvaise Doctrine. Il n'y a rien de si convenable aux desseins de nostre grand Roy , qui comme Fils Aîné
de

de l'Eglise ; s'employe continuellement pour l'augmentation de son Empire , & luy donne de nouvelles marques de la gloire qu'il trouve à la proteger , en prenant possession, en vertu des legitimes Traitez, des principales Places de l'entrée de l'Italie, afin d'estre plus facilement en estat, par des Passages qu'il s'ouvre , de garantir le Saint Siege des insultes des Infidelles , desquels il est si souvent menacé. Nous ne devons pas estre surpris de tant de succez avantageux dont nous voyõs ses Projets suivis , ny de ce qu'il n'est pas moins au dessus des autres par la grandeur de ses Actions, que par la dignité de son Sceptre, parce qu'il regne par la justice. C'est ce qui luy attire tant de félicittez, & qui fait qu'il estonne toute l'Europe autant par les mérites de sa vertu , que par les miracles

10 MERCURE

de son regne. Je n'entreprends pas de faire icy son Eloge. Cette gloire est deuë à ses Personnes illustres qui président dans les premieres Compagnies du Royaume, lesquelles dans le temps que je vous parle employent la majesté de leur éloquence pour décrire les Actions de nostre grand Prince. Je me contenteray de vous dire qu'il n'est pas seulement juste dans ses guerres, généreux dans ses combats, modéré dans ses triomphes, & clément dans ses victoires; mais qu'il est maistre de ses passions, & que pouvant augmenter l'estendue de ses Etats en augmentant ses Conquestes, toutes ses Actions ont esté réglées par la justice, laquelle est le fondement de la Monarchie, & procure sa durée.

Avocats, dans vos nobles emplois, ne combattez pas tant pour l'hon-

M. L. M.

neur de la victoire que pour la défense de la vérité, & ne plaidez jamais de Causes que vous ne les croyiez justes.

Procureurs, ne flatex pas vos Parties dans leurs interests, puis que le Roy ne veut que ce qui est juste, sans se servir de sa puissance. Apprenez leur à se soumettre aux Loix & aux Regles de la Justice.

Strasbourg & Cazal ayant fait parler toute l'Europe, ont esté une féconde & glorieuse matiere pour Messieurs de l'Academie Royale d'Arles, dont la plus pressante occupation est celle de travailler à l'envy sur les grandes Actions de Sa Majesté. Ainsi on n'en publie jamais aucune d'éclat, qu'ils ne choisissent quelqu'un de leurs Corps pour faire

un

un Discours à sa loüange. Celuy que vous allez voir , & qu'ils m'ont fait la grace de m'envoyer depuis peu , est de M^r Guyonnet de Vertron , l'un des Académiciens dont leur Compagnie est composée. Je croy, Madame, vous avoir déjà appris qu'elle prend le titre de *Fille aînée de l'Academie Françoisé*. Divers Ouvrages que vous avez veus de Monsieur Guyonnet de Vertron, vous l'ont si bien fait connoistre, qu'il me seroit inutile de vous vanter son esprit. S'il s'est acquis vostre estime en se declarant le Protecteur de vostre beau Sexe, il la merite beaucoup davantage par le zele ardent qu'il fait tous les jours paroistre , en ne laissant échaper aucune occasion de louer le Roy. C'est ce qu'il a fait souvent en Prose & en Vers , & quelque

quelquefois mesme en diverses Langues. Voyez avec combien d'artil a déployé son éloquence sur l'affaire de Strasbourg.



PANEGYRIQUE DU ROY,

ADRESSE' A MESSIEURS
de l'Academie Royale d'Arles,

MESSIEURS,

Toute la Terre est surprise des Actions de nostre grand Roy. En effet elles surpassent ce qu'on a vû de plus beau dans l'Antiquité, & ce Héros en fait plus en un seul jour, que les plus habiles Historiens, éloignent de tous embarras, n'en pourroient écrire en un an dans leurs Cabinets. Strasbourg & Cal

14 MERCURE

*Œal sont des témoignages glorieux
 & assurez de cette verité ; c'est
 pourquoy je ne feindray point de
 dire, que la raison pour laquelle l'il-
 lustre Académie Françoisse a bien
 voulu recevoir dans son alliance
 l'Académie Royale , & celle de
 Soissons , n'a pas esté pour donner
 à LOÜIS LE GRAND son au-
 guste Protecteur ; le Sceau de l'im-
 mortalité , que ses faits héroïques,
 & ses éclatantes vertus, luy avoient
 déjà si justement acquis , ny pour
 nous en faire part en qualité de
 Filles, mais ç'a esté pour avoir plus
 de mains qui écrivissent ses Con-
 quêtes, & plus de langues unies en-
 semble, qui publiassent ses loüanges.*

*Je l'admire avec vous , Mes-
 sieurs, ce grand Prince. Je l'admire
 comme vous avec tout le monde , &
 j'ose dire sans flaterie, qu'il a toutes
 les Vertus sans aucun défaut ; que
 luy*

GALANT. 15

luy seul a trouvé le secret de les pousser jusques où elles pouvoient aller, sans rencontrer ce trop qui fait le vice. LOÜIS LE GRAND gouverne ses Sujets sans contrainte; il les juge sans préoccupation; il les recompense sans brigues; il protege ses Alliez sans interest; il attaque l'Ennemy sans injustice; il les punit sans emportement; il vainc sans tromperie; & il triomphe toujours sans orgueil.

Une seule de ces choses, toutes dignes des plus beaux Eloges, cependant toutes réunies dans l'auguste Personne de Sa Majesté, faisoit autrefois les Héros, & mesme les Dieux; mais que dirons-nous de ce Zele ardent & infatigable pour le culte du vray Dieu? Suivons, Messieurs, suivons de près nostre Héros, admirons sa conduite, Qui sans doute, renoncer à des droits

*droits si legitiment deûs , donner sa voix contre soy-mesme , c'est s'enrichir en donnant , c'est estre à juste titre le Pere & l'Amour de ses Peuples ; c'est triompher noblement de la Iustice , qui triomphe de tout. Choisir avec jugement parmy ses Sujets , les plus propres à remplir les Charges importantes de l'Etat , c'est estre Prudent. Abolir les Duëls , & les Blasphêmes , c'est estre également Puissant & Sage. Faire fleurir les Academies , c'est estre Protecteur des Sciences , & & des beaux Arts. Vaincre en tous temps , en tous lieux ses Ennemis , c'est estre Invincible. Se vaincre soy-mesme , c'est estre LE GRAND par excellence, Estre toujours tranquile , quoy que dans un mouvement continuel (comme le marque l'une des * Devises gravée sur nostre superbe Obelisque,*

* *Quieto similis.*

élevé

élevé à la gloire de LOUIS XIV.)
c'est estre Incomparable.

*Mais avoüez avec moy , Mes-
sieurs, que quelques éclatans, quel-
ques magnifiques, quelques illustres
que soient ces surnoms , il n'y en a
pas un neantmoins qui soit plus
considerable , qui convienne mieux
à nôtre Prince , & mesme qui luy
plaise davantage que celuy de
Tres - Chrestien. C'est là le der-
nier trait de son Tableau , puis que
la pieté seule fait qu'un Roy est
l'Image de la Divinité. Les Pre-
tendus Reformez ne doivent donc
pas estre surpris s'il employe toute
sorte de moyens pour les retirer de
l'Herésie. Le digne successeur de
Saint Loüis est fortement persua-
dé, que la Religion doit estre une
parfaite Monarchie ; que comme il
n'y a qu'un seul Dieu , il n'y a aussi
qu'une seule foy ; que la difference
du*

du Culte est une espece d'idolatrie, que les plus dangereux Ennemis de l'Etat, sont ceux de l'Eglise ; & qu'enfin apres avoir gagné des Villes & des Provinces entieres, il faut tâcher de gagner des ames à Dieu.

Voila, Messieurs, voila l'occupation de LOÜIS LE GRAND, pour qui nous devons faire sans cesse des vœux, si nous voulons voir sous son Regne l'Unité de la Religion ; & si pour comble de bonheur & de gloire, le Ciel seconde ses pieux desseins, nous verrons le Fils Aîné de l'Eglise porter l'Etendart de la Croix aussi loin que les Lys.

Je vous ay promis de vous faire part des Cérémonies qui ont esté observées en établissant la Chancellerie de Tournay, il faut m'acquitter de ma parole. Tournay a eu de tout temps des avantages

rages tres-particuliers , jusqu'à posseder celuy d'avoir esté la demeure de nos Roys , au commencement de la Monarchie. Sa Majesté l'ayant ajoûté à ses Conquestes en 1667. ne luy pouvoit mieux marquer son estime, qu'en l'honorant de la garde de son Sceau. Elle décharge par là ses Habitans , & toutes les Jurisdctions qui relevent du Conseil Souverain de cette Ville , des grand frais qu'il falloit faire pour obtenir des Lettres à la Chancellerie de Paris , ce qui apportoit toujours beaucoup de retardement aux affaires. Le Mercredi 15. d'Octobre ayant esté choisi pour la premiere ouverture de celle dont je vous aprens l'establissement, Messieurs du Chapitre de l'Eglise Cathedrale firent sonner le soir précédent la grosse

grosse Blanche , qui est une Cloche que l'on ne sonne jamais qu'à la mort de l'Evesque & des Chanoines, & dans les occasions extraordinaires. On l'appelle ainsi , à cause de sa grosseur , & du don que la Reyne Blanche , Mère de S. Loüis , en fit autrefois à cette Eglise. La mesme Cloche fut encore sonnée le matin du Mercredy , & sur les neuf heures ; Monsieur Maqueron Secrétaire du Roy, porta les Sceaux & la Subdelegation de Monsieur le Chancelier à Monsieur le Premier Président de Tournay. Il estoit accompagné de Messieurs Huez , le Noir , Cazier , de la Chapelle , Perrette , & Héron, tous en Robe de Cérémonie de satin noir , ayant un Cordon d'or , & des Gands à frange de mesme matiere ; & de Messieurs de

l'Isle & le Sage en Robe d'Avocats. Le Sieur Longchamp Chauffecire les suivoit en habit gris avec l'épée au costé. Monsieur Huez Secrétaire du Roy , & Controlleur en la Chancellerie de Paris, & Messire le Noir, Cazier , & Héron , aussi Secretaires du Roy , ont esté choisis par Sa Majesté , qui les a tous honorez de Commissions signées de sa main , pour exercer les Charges de cette Chancellerie, jusqu'à ce qu'il y en ait assez de vendües pour tenir le Sceau. Monsieur Huez y fait la Charge d'Audiencier; Monsieur de la Chapelle, Frere de Monsieur de l'Isle, Secrétaire du Roy, celle de Controlleur; & Monsieur de l'Isle Fils du mesme Secrétaire du Roy , & Monsieur le Sage , tous deux Avocats au Parlement , y sont en

en qualité de Réferendaires. Monsieur Perrette est le premier qui ait traité de l'une des Charges de cette nouvelle Création. En arrivant chez Monsieur le premier Président, ils le trouvèrent en Robe de Velours noir. Après que Monsieur Maqueron luy eut présenté les Sceaux dans un petit Coffre cacheté des Armes de Monsieur le Chancelier, avec la Lettre de ce digne Chef de la Justice, & la Subdelegation qu'il luy envoyoit, on leur l'une & l'autre, & le Coffre fut ouvert. On le referma en suite ; ce qui estant fait, le Chauffecire le prit pour le porter au Carrosse de Monsieur le premier Président, qui y monta à la gauche des Sceaux. Monsieur Maqueron se plaça sur le devant, ainsi que Monsieur Huez. Le reste des Officiers

Officiers monta dans d'autres Carrosses. Celuy de Monsieur le premier Président Garde - scel estoit précédé par deux Huissiers à pied , l'un & l'autre en Robe & en Toque de velours. Ils allèrent dans cet ordre à l'Eglise Cathedrale , où ils descendirent à la principale Porte. Le Chauffecire prit alors les Sceaux, & les porta immédiatement devant Monsieur le premier Président. Les Secrétaires du Roy suivoient deux à deux. Ils entrèrent ainsi dans le Chœur , & y prirent les places qui leur étoient préparées. Les deux Huissiers estoient à la teste , ayant derrière eux le Chauffecire. On posa les Sceaux sur une Table, couverte d'un Tapis de velours violet, semé de Fleurs de Lys d'or , avec un Carreau de mesme parure. Un
peu

peu plus bas estoit un Prie-Dieu, & un semblable Carreau , sur lequel Monsieur le premier Président se mit à genoux. Il avoit derriere luy un Fauteüil avec un Carreau de velours rouge. A sa main gauche estoient deux rangs de Bancs couverts de velours violet , sur lesquels furent placez les Secrétaires du Roy , & autres Officiers de cette nouvelle Chancellerie. Les hautes Chaires du Chœur estoient remplies de Messieurs du Conseil Souverain, de Monsieur le Grand Bailly, & des Chanoines. Quantité de Dames de qualité avoient pris leurs places vers l'Autel , & une foule incroyable d'autres Personnes de toutes conditions , occupoit le reste de l'espace. La Messe fut solennellement célébrée par Monsieur le Doyen, qui officioit

officioit en l'absence de Monsieur l'Evesque de Tournay , ayant deux Chanoines pour Diacre & Sousdiacre , & cinq autres Assistans, tous revestus de plus beaux ornemens de la Cathedrale , qui sont tres-superbes, tant par leur matiere , que par la riche broderie dont ils sont couverts. La Musique qui est meilleure à Tournay que dans tout le reste de la Flandre , se fit particulièrement admirer dans cette Cérémonie La Messe estant achevée, Messieurs du Conseil Souverain sortirent , ainsi que Monsieur le premier Président & les Secrétaires du Roy. Ces derniers gardant toujours le mesme ordre , se rendirent dans la Salle de la Chancellerie , qu'on avoit parée fort proprement d'une Tapissierie à fond bleu , toute parsemée de

Decembre 1681.

B

Fleurs de Lys. Chacun ayant pris sa place , Monsieur le Procureur General du Conseil Souverain se mit sur une Chaise à costé de Monsieur le premier President Garde-scel , de la mesme sorte que Monsieur le Procureur General des Requestes de l'Hostel a coûtume de se mettre à la Chancellerie de Paris. En suite on ouvrit les Sceaux , tous les Officiers estant debout & nuë teste , ainsi qu'un nombre infiny de Spectateurs, qui remplissoient la Salle du Sceau. On demeura de cette maniere pendant que Monsieur Huez fit lecture à haute voix de l'Edit de Création de certe Chancellerie , de l'Arrest du Conseil pour les Survivances , de la Déclaration du Roy pour l'explication des Privileges, & de la Subdélégation de Monsieur le
Chan

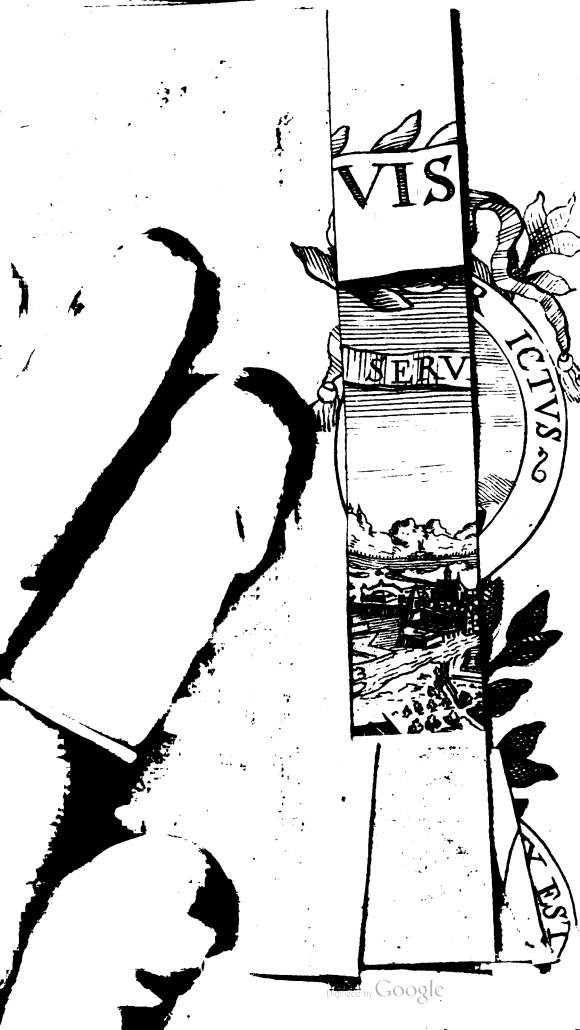
Chancelier à Monsieur le premier Président. Alors , chacun s'estant assis & couvert, Monsieur Perrette, Secrétaire du Roy , fut installé , & Messieurs Maqueron & le Noir , présentèrent chacun deux Officiers, à qui on fit prêter le serment ; apres quoy Messieurs le Sage & de l'Isle firent rapport des Lettres de Justice qu'il y avoit à sceller. On scella le tout, ce qui estant fait , Monsieur le premier Président renferma le Sceau , qu'il fit mettre en sa présence dans un Coffre, scellé dans le mur, & fermé de quatre Clefs. L'une de ces Clefs luy fut donnée, uu autre à Monsieur Huez, la troisiéme à Monsieur Maqueron , & la dernière à Monsieur de la Chapelle. Le Coffre des Expéditions estant fermé , chacun sortit de la Salle. Monsieur

le premier Président Gardescel, précédé des deux Huiſſiers, monta en Carroſſe, & fut reconduit chez luy pour cette fois ſeulement, ſuivy des meſmes Officiers de la Chancellerie, dans le meſme ordre qu'ils avoient eſté le prendre. Ces Officiers revinrent en ſuite faire le Contrôlle des Lettres qui avoient eſté ſcellées. Les Droits & Emolumés que l'on en tira ce premier jour furent deſtinez aux Pauvres. On alla delà dans la Maïſon de Monſieur le Baron de Lanoy, où les Secrétaires du Roy étoient logez. Ils y traiterent avec toute la magnificence poſſible Monſieur le premier Président, Monſieur le Procureur Général, Monſieur le Doyen & les autres Chanoines officians. On ſervit deux Tables avec une entiere propreté; & l'on

y



vo
10110 vi



y but les fantéz du Roy, de la Reyne, de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, & en suite celle de Monsieur le Chancelier.

La soumission que les Habitans de Strasbourg ont faite au Roy, a donné lieu aux Devises que vous trouverez dans cette Planche.

Un nuage épais rempli de Foudres avec des Eclairs qu'on en voit sortir, fait le Corps de la premiere. Ces mots en sont l'ame, *Solo fulgure terret*. Le Roy fait à peine avancer quelques Troupes vers Strasbourg, que sans qu'on ait attaqué la Place, il reçoit la nouvelle de sa Capitulation.

La seconde est un Roseau battu d'un grand vent, avec ces paroles, *vitat curvata frons*.
B iij

te ruinam. Quelque résistance qu'eust pû faire la Ville de Strasbourg, elle n'eust fait qu'augmenter la gloire du Roy, & attirer sa colere; au lieu qu'en se soumettant, elle a mérité la conservation de ses Privileges.

La troisième regarde l'estonnant secret de cette entreprise, qui n'a éclaté que par son entier succès. Cette Devise a pour Corps un Fusil qui tire, & ces paroles pour Ame, *Minis est promprior ictus.*

On a fait la quatrième sur la construction de la Citadelle entre le Pont & la Ville. Cette Citadelle dans la situation que je viens de vous marquer, lui sert de Corps; & elle a ces mots pour Ame. *Servat & observat.* Une Citadelle n'est pas faite seulement pour servir de

défense

défense à une Ville , mais pour observer les démarches des Mutins qui voudroient corrompre la fidelité des Habitans.

La cinquième , qui est Devise & Emb'ême , a esté faite sur le reſtabliſſement de la Religion Catholique dans la Ville de Strasbourg. Elle a pour Corps une Lune éclipsée , qui commence à recouvrer ſa lumiere.

Aspectu reddita Lux eſt , ſont les paroles qui luy ſervent d'Ame.

Tout le monde ſçait que la Lune emprunte ſa clarté du Soleil, & qu'elle ne ſouffre jamais d'Eclipse que quand elle ne peut recevoir la lumiere de ce grand Aſtre. L'Eglise Catholique, que l'Ecriture & les Pères ont comparée à la Lune , comme le Sauveur du Monde au Soleil; avoit ſouffert dans Strasbourg

une malheureuse & longue Eclipsé par l'Herésie ; mais enfin Sa Majesté l'a dissipée, en y retablissant l'exercice de la véritable Religion. Ces cinq Devises sont de Monsieur de Simprou.

On ne peut donner de trop fréquentes leçons aux Avarés. Ainsi, Madame, quoy que je vous aye déjà envoyé dans quelque une de mes Lettres une Fable sur la Poule aux Oeufs d'or, vous en voudrez bien voir une seconde d'un autre Auteur sur cette mesme matiere. Elle est du Berger Fidelle des Accates. L'agréable tour qu'il donne aux Sujets qu'il traite, à un caractère particulier qui ne sçauroit manquer de vous plaire.

*LA POULE,
AUX OEUF D'OR.*

F A B L E.

*C*E Phrygien de burlesque me-
moire

*Dont le subtil esprit s'est acquis
tant de gloire,*

*Et dans ses Ecrits vit encor,
Nous a laissé la merveilleuse Hi-
stoire*

*D'une Poule qu'avoit un Païsan du
Mogor.*

*Elle pondoit (dit-il) tous les jours un
Oeuf d'or.*

*Cet avare Manan fut assez fat
pour croire*

*Que dans le ventre elle avoit un
trésor.*

*Il ouvrit dans cette croyance,
Et n'y trouva que quelques grains
de Blé,*

B v

*Qui n'avoient encor pû se changer
en substance.*

*A cette vision de douleur accablé,
Il se plaignit d'avoir par un trait
d'innocence*

*Perdu sa plus douce esperance,
Sa joye & son unique bien ;
Mais ses regrets ne servirent de
rien.*



*Brillât métal auquel les Hommes,
Dans l'âge de fer où nous sommes,
Mettent tout leur bonheur, & trou-
vent tant d'appas,*

*Hélas, à quoy ne les portes-tu pas ?
Pour s'acquérir le Matelot peu
sage*

*Sur un fressle Vaisseau court les mers
hardiment ;*

*Vn Juge intéressé par toy vend son
suffrage ;*

*On fait par toy faire un faux
Testament ;*

Les

*Les Témoins apostez le signent sans
le lire,*

*Iris se radoucit auprès de son Amant,
Sa Sœur Mariane fait pire,*

*Et tous enfin vivent sous ton
empire.*

*De la terre pourtant tu n'es qu'un
excrément,*

*Vn excrément abjet & mépri-
sable,*

*Que nôtre seul caprice a rendu pré-
cieux ;*

*Quoy que l'Avare, avide, insa-
tiable,*

*Te devore sans cesse, & du cœur &
des yeux,*

*Pour cela tu n'en vaux pas mieux,
Mais revenons à nôtre Fable.*

*Voicy Lecteurs , quel en est le
vray sens.*

*Au lieu de vous rompre la teste
A chercher les moyens de devenir
puissans,*

Conten

*Contentez - vous d'une fortune
honneste.*

Vous avez déjà sans doute entendu parler de Mont - Loüis. C'est une Place que Sa Majesté fait bâtir depuis trois ans en Cerdagne, à deux lieuës de Puycerda , au plus haut des Pyrenées, pour mettre le Languedoc & le Roussillon à couvert des insultes des Ennemis, ausquelles ces deux Provinces avoient esté exposées pendant les dernieres guerres. Cette Place qui donne une entrée facile en Espagne, du côté de la Plaine d'Urgel , ny en ayant aucune cōsidérable jusqu'à Lérida, est composée d'une Citadelle à quatre grands Bastions, & d'une Ville revestué & fortifiée à proportion , avec des dépenses extraordinaires , & telles qu'il

qu'il est aisé de juger pour l'exécution d'une pareille entreprise, où près de cinq mille Hommes sont employez toutes les Campagnes. La Citadelle, malgré la rigueur de ce climat, qui ne permet d'y travailler que cinq mois au plus dans toute l'année, se trouvant en estat de recevoir la Garnison que le Roy y destinoit cet Hyver, Monsieur le Comte de Chazeron, Lieutenant Général des Armées de Sa Majesté & de la Province de Roussillon, & Monsieur Trobat Président au Conseil Souverain, & Intendant au mesme Pays, s'y rendirent le vingt-troisiéme d'Octobre dernier, accompagnez de Monsieur de Zurtauben, Inspecteur Général des Troupes, Colonel Commandant du Régiment de Furstemberg; de Monsieur de
la

la Cauflade Lieutenant pour le Roy de la Citadelle de Perpignã, & de plusieurs autres Officiers, pour la Benédiction qui fe devoit faire de cette Place, le Dimanche vingt - fixième du meſme mois; & quoy que les neiges & les pluyes n'euffent point ceſſé toute la ſemaine juſqu'au Samédy au ſoir, Dieu qui ſeconde toûjours les Actions de noſtre pieux Monaque, rendit ce jour le plus beau qui euſt paru depuis fort long-temps. Toutes les Troupes, au nombre de plus de quatre mille hommes d'Infanterie, qui campoient aux environs, ſe rendirent le matin dans la Citadelle, dont elles borderent les remparts, avec des munitions pour les Salves qui leur ſeroient ordonnées pendant la Ccerémonie, en meſme temps que ſe feroient celles de trente

Pieces

Pièces de Canon , qu'on y avoit amenée depuis un mois. Ensuite Messieurs de Chazeron Lieutenant Général , Trobat Intendant, Durban de Fortia Gouverneur de la Place, de Lögpré Lieutenant de Roy, de S. Martin Major, & de Malézieu Commissaire des Guerres, chargé depuis trois ans de la Police de ces Troupes, dont il s'acquitte aussi dignement qu'on le puisse faire; estant entrez dans la Chapelle de la Citadelle, avec tout le reste des Officiers, une grande Messe y fut célébrée avec toute la pompe possible. Si-tost qu'on la commença, les Ingenieurs employez à la construction de la Place, partirent de la maison de Monsieur Durban, precedez de quatre Trompetes, de douze Hautbois, & de vingt-quatre Tambours, que suivoient

suivoient quatre Sergens. Monsieur la Lande principal Ingenieur, portoit un Bassin, dans lequel estoient trois Clefs dorées, attachées ensemble par un Ruban bleu. Quatre autres Sergens marchaient apres les Ingenieurs, suivis de quelques Soldats, & d'une foule incroyable de Peuple. Ils entrèrent par la porte Royale, où Monsieur le Chevalier Durban, Cadet dans la Compagnie Colonelle du Regiment de Furstemberg, estoit en Faction d'un côté, & Monsieur Marçau, Cadet dans celuy d'Estoppa, de l'autre. Ils s'arrestèrent proche la Chapelle, jusqu'à l'heure de l'Offrande. Quand cette heure fut venuë, les Ingenieurs marcherent jusques à la porte, où celuy qui portoit les Clefs presenta le Bassin à Monsieur de Malezieu, qui le

le donna à Monsieur Trobat. Cér Intendant l'ayant pris , alla se mettre à genoux sur le marche-pied de l'Autel , pour faire benir les Clefs de la Place , ce qui fut fait par Monsieur Arnaud Recteur du lieu , qui officioit. Cette Benediction finie , Monsieur Trobat presenta le Bassin à Monsieur de Chazeron , qui prenant les Clefs , les délivra à Monsieur Durban. Ce dernier les remit entre les mains de Monsieur de Longpré Lieutenant de Roy, d'où elles passèrent entre celles de Monsieur de S. Martin Major, de Monsieur Creté Aide-Major, & enfin de Monsieur de S. Laurens Capitaine des Portes , qui les garda jusqu'à la fin de la Messe. Tout cela se fit au bruit des Trompetes , Haut-bois & Tambours , avec les acclamations publiques

bliques de *Vive le Roy*. La première Salve de toute la Mousqueterie s'estant faite en ce moment, fut suivie de celle du Canon, & l'une & l'autre réitérée pendant l'Elevation. La Messe estant achevée, on chanta les Prières pour le Roy, apres lesquelles on alla benir la Citadelle, & porter les Clefs au logis du Gouverneur. Quand on y fut arrivé, le Capitaine des Portes luy remit ces Clefs qu'il avoit toujours gardées, & là on fit la Benediction de la Citadelle, apres quoy on s'en retourna à la Chapelle en chantant le *Te Deum*, au bruit du Canon & de la Mousqueterie. La Cerémonie finit par un superbe Repas que Monsieur Durban donna à la Compagnie. Voyez, Madame, jusqu'où s'étend le pouvoir du Roy. Faire bâtir
une

une Place , auffi forte qu'importante , dans l'endroit le plus defert de tout fon Royaume , & qui jufques là avoit paru le moins habitable , n'est-ce pas fe rendre en quelque façon le Maiftre de la Nature, c'est à dire, d'une Reyne à laquelle tous les Hommes font fôûmis ? Il m'en est tombé entre les mains un Panégyrique qui merite bien que vous le voyiez. Je parle de la Nature, dont Monsieur Thiot Conseiller & Avocat du Roy au Prefidial de la Flèche, releva merveilleusement les avantages le Jeudy 13. de l'autre mois, à l'ouverture du Palais. Quoy que ce Panégyrique foit un peu long , la folidité du raisonnement, & la profonde érudition y font fi bien jointes avec le brillant, que tout dénué qu'il est des graces que luy presta son

Auteur.

Auteur en le prononçant, je
 ne doute point qu'il ne vous
 donne le mesme plaisir qu'en ont
 reçu ceux qui l'ont entendu.
 Dans la nombreuse Assemblée
 qui fut presente à cette Ouver-
 ture, il n'y eut Personne qui n'en
 demeurast charmé. Si vos Amies
 se trouvent embarrassées des ci-
 tations Latines, vous prendrez le
 soin de leur en donner l'explica-
 tion.



DISCOURS

Prononcé à l'ouverture du Pre-
 fidial de la Fleche le 13. No-
 vembre 1681.

MESSIEURS,

*Le Sujet de nostre dernier Dis-
 cours eleva nos pensées au dessus de
 la*

la Nature , & nous fit presque parler le langage des Anges , en vous faisant voir une justice qui sortoit du sein de Dieu , laquelle apres avoir parcouru sur un Char de triomphe tous les diférens ordres de l'Vnivers, & répandu ses douces influences par tout , acheva la revolution de son cours , en retournant par la Nature humaine se réunir à Dieu son premier principe. Aujourd'huy la Justice paroîtra plus sensible à vos yeux. Vous la verrez triompher dans les Loix de la Nature , & nous ne parlerons que le langage des Hommes. Dans ce dessein j'ay considéré la Nature comme une auguste Princcesse, dont l'Empire est étably dès la naissance du Monde , & dont la vieillesse a conservé jusqu'à present l'éclat de sa premiere beauté , & n'a point effacé dessus son visage ces caractères pretieux

pretieux de grandeur & de majesté, ny diminué aucun des charmes qui la rendent si aimable. J'ay considéré tous les Estres créez, comme des Vassaux fidelles qui respectent & adorent ses Loix, & qui sans contrainte obeïssent à cette belle Souveraine. J'ay reconnu qu'elle regne si doucement sur les Hommes, qu'il ne semble pas qu'elle commande, ny qu'elle use de son pouvoir. Elle s'insinüe dans nostre ame pour la diriger; elle s'unit avec nostre esprit pour l'éclairer; elle se joint avec nos sens, pour les conduire; elle agit par nous, afin de nous faire agir par elle-mesme; & elle imprime si bien ses Loix dans nos cœurs, qu'elle en fait un Tribunal où elle tient sa Justice, *Lex scripta in cordibus nostris.*

Qu'on ne dise point que cette Reyne est devenue esclave; que
dans

*dans le premier Siecle elle fut soüil-
 lée du sang d' Abel ; qu'elle n'a pû
 demeurer long-temps Vierge sans se
 laisser corrompre ; que mesme un
 Conquerant a triomphé d'elle, ayant
 arrêté le Soleil dans la rapidité de
 sa course , pour éclairer , & pour
 servir à sa victoire ; qu'enfin cette
 pauvre Reyne s'est veüe au der-
 niers abois, & que peu s'en est fal-
 lu qu'elle n'ait esté noyée dans les
 eaux du Deluge ; que depuis ce
 temps-là elle est devenue sujette à
 mille maladies ; que les tremble-
 mens de terre marquent déjà sa
 foiblesse , qu'elle est si vieille qu'elle
 ne peut plus produire ; qu'elle
 n'a pas trois mois l'année de san-
 té , & que pendant l'Eté elle a des
 accès de fièvre tres - violens , &
 l'Hyver des frissons qui la transis-
 sent , & qui nous font connoître
 que sa fin approche ; qu'au reste
 ses*

ses Loix sont tyranniques ; que la Justice estant une habitude de la volonté , n'est point un ouvrage de la Nature ; & qu'enfin s'il y avoit une Justice naturelle , ses Loix seroient uniformes , perpetuelles & immuables.

Voila, Messieurs, les propos outrageux que l'on tient de cette Reyne. Quel aveuglement ? Est-il possible que celle que tous les Hommes devroient honorer d'un culte particulier , soit si indignement traitée ? Souffriray-je qu'on noircisse une Innocente de crimes , dont elle ne fut jamais coupable ? C'est ainsi que des Sujets traîtres & infidelles, décrient le Gouvernement de leur Reyne legitime, pour secoüer le joug de l'obeïssance ; c'est par ces voyes qu'ils se font un chemin pour venir à la Rebellion. Cruels qui accusez la Nature, imputez-vous les crimes

mes que vous luy reprochez? Elle est si ingenieuse dans ses desseins, si pure dans ses productions, si juste dans ses ouvrages, si prudente dans sa conduite, & si équitable dans ses Loix, que les Sages du monde en demeurent surpris d'admiration & d'étonnement. Il n'y a que ces inhumains qui ne veulent pas épargner leur Mere & leur Reine, qui n'est criminelle que pour leur avoir donné la naissance.

Vous attendez, Messieurs, que je prenne la querelle de cette illustre Innocente, & que je me declare de son party. Comme je voy que personne n'a jamais parlé assez hautement pour la Nature, je la défendray avec toute le Zele dont mon ame est capable. Je la protegeray de toutes mes forces, & la vangeray de tous les outrages qu'elle a reçeus. Quoy qu'il semble qu'elle

Decembre 1681.

C

soit foible contre un si grand nombre d'Ennemis, si elle est assez heureuse pour obtenir le secours de vôtre protection. J'espere, Messieurs, après vous avoir parté toujourn depuis vingt & un an de la Justice, remettre aujourd'huy la Nature sur le Trône, & ranger tous les Rebelles sous l'autorité de ses Loix.

Tout ce qui est soumis à la divine Providence est conduit & dirigé par la Loy éternelle, & en reçoit une impression qui luy donne l'inclination de se maintenir dans son état, & d'arriver à sa fin. Or comme entre tous les êtres d'icy bas, les Creatures raisonnables sont d'une maniere plus noble & plus excellente soumises à cette divine Providence, par la communication qu'elles en reçoivent, afin de pourvoir non seulement à leurs besoins, mais encore aux necessitez des autres creatures.

creatures, aussi par l'infusion & par l'irradiation de cette raison éternelle, elles ont une inclination naturelle de faire chacune leur devoir, & de parvenir à leur fin. Cette participation de la Loy éternelle dans les Creatures raisonnables, est ce que nous appelons la Loy de la Nature ; d'où vient que le Prophete Rey, après avoir exhorté toutes les Nations du monde à se sacrifier à la Justice, sacrificare sacrificium justitiæ, & comme si on luy eust demandé, qui est-ce qui nous enseignera le bien qu'il faut faire pour garder la Justice, multi dicunt quis ostendit nobis bona ? il répond admirablement, que la lumière de la raison naturelle brille incessamment à nos yeux, signatum est super nos lumen ; & c'est le rayon de cette éclatante lumière, que nous appelons la Loy de la Nature

Comme donc tous les Hommes tiennent en partie leur estre du bienfait de la Nature, elle a aussi pourveu aux moyens nécessaires pour les y entretenir. A cette fin elle leur a donné certaines notions de ce qui est bon & de ce qui est mauvais, & leur a inspiré le desir de la société. Elle s'est fait connoître à nôtre esprit pour une Mere commune qui demande à ses Enfans une concorde mutuelle, qui desiré entr'eux une affection reciproque, & une reconnoissance du bien que les uns auront procuré aux autres. Elle leur a aussi imprimé l'horreur de l'ingratitude, & le desir de s'opposer à ceux qui font quelque outrage à leur Prochain & qui apportent de la confusion à l'ordre public, & à la tranquillité commune. Ce qui se fait donc par les Hommes dans ces sentimens, est appelé droit, équité, ou justice naturelle.

tairette. Car cette Justice n'est autre chose que la proportion, le rapport & l'exakte convenance des pensées humaines avec cette raison universelle, & un allignement de nos actions avec sa droiture, laquelle nous est donnée à connoître par la secrète intelligence que la Nature entretient avec nostre esprit.

O la belle école, que l'école de la Nature ! Tous les Hommes depuis le plus sçavant jusqu'au plus simple Villageois, sont graduez dès le berceau dans cette celebre université ; illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum. L'entendement humain devient riche dès l'instant mesme de sa naissance ; & si tous les Hommes ne sont pas totalement imbus, autant les uns que les autres, d'une connoissance parfaite du vray & du bon, du moins rien ne leur manque

54 MERCURE

pour s'en former une image fidelle, en laissant travailler leur raison sur les premiers traits que la Nature y a ébauchez.

Le Monde est une grande Republique. Tant de Nations différentes font les divers ordres qui la composent. Il semble que cette multitude d'Hommes presque infinie, y devroit apporter de la confusion, tant à cause de la diversité des humeurs que pour la difference des climats; mais la Nature les a liez si estroittement les uns avec les autres, & en a fait une si agreable société, que vivant tous sous le même Ciel, & n'estant éclairez que du mesme Soleil, ils n'ont aussi qu'une mesme Loy que la Nature a gravée dans leur cœur; de maniere que tous ces Peuples dont les inclinations sont si différentes, les uns estant polis & civilisez, les autres sauvages

Sauvages & barbares , sont réunis par la Nature , comme des membres qui ne font qu'un mesme Corps , & elle agit si puissamment dans leurs esprits , qu'elle cause dans les uns & dans les autres presque les mêmes sentimens ; & de vray , comme tous les Hommes sont obligez de suivre les Loix de l'Etat où ils ont pris naissance & où ils demeurent ; aussi comme habitans de ce Monde , ils sont également obligez aux Loix de la Nature. Les Ordonnances des Roys & les Constitutions des Empereurs ne sont que des Statuts particuliers pour leurs Peuples , en comparaison des Loix de la Nature , qui obligent toutes les Nations de la terre.

Qu'on cherche dans les Cavernes les plus profondes ; qu'on pénétre dans les solitudes les plus reculées ; qu'on visite ces terres incon-

nuës , qui semblent pour ainsi dire avoir échapé aux connoissances de la Nature , & n'estre point de son domaine ; on y trouvera des Hommes qui n'ont jamais eu de compagnie qu'avec les Tygres & les Lyons ; on en pourra mesme trouver d'autres qui n'auront jamais veu la clarté du jour ; mais on n'en verra jamais un seul qui n'ait pas esté éclairé des lumieres de la Nature , & dans le cœur duquel elle n'ait pas imprimé ses Loix.

Il n'y a point d'endroit dans l'Univers qui ne soit de sa Jurisdiction , & personne ne peut estre déchargé de l'obligation qu'il a de la suivre. Vous Princes , vous Empereurs , qui n'avez point de Supérieurs en terre , qui ne tenez à Dieu que par vous-mesmes , & qui estes indépendans de tout le reste des Hommes , vous ne l'estes pas de
la

*la Justice naturelle. Quoy que vous
fassiez trembler la terre sous l'aut-
horité de vos Loix, vous n'êtes
pas affranchis de celles de la Na-
ture, & toutes les fois que vous les
violez & que vous rompez ce di-
vin lien qui soutient l'ordre du
monde, pour se vanger de vous; &
pour vous punir de vostre crime, elle
vous envoie des fleaux, & vous per-
secute jusques dans vos triomphes,
ne vous permettant pas de jouir
avec plaisir des succez les plus glo-
rieux; & des prosperitez les plus
éclatantes.*

*Il ne faut point s'estonner, Mes-
sieurs, si la Loy naturelle est si ge-
nerale & si puissante, puis qu'elle
participe de la Loy éternelle, &
qu'elle est originaire du Ciel. Dieu,
tout-puissant qu'il est, est pour ainsi
dire soumis à cette Loy de la Na-
ture; & quoy qu'il ait arresté le*

Soleil au combat de Iosué, quoy qu'il ait commandé à Abraham de faire mourir son Fils innocent ; & aux Israélites de prendre & d'enlever les Vases d'or des Egyptiens , on ne peut pas dire pour cela , qu'il ait jamais interrompu le cours de la Nature, ny violé aucune de ses Loix, parce qu'il y une telle conformité de la Nature à ses volontez , que tout ce qu'il fait c'est la nature de la chose mesme. Quid naturali nisi Deus , & divina ratio toti mundo inserta ? C'estoit peut-estre. à cause de cela que les Stoïciens disoient que Dieu & la Nature n'estoient qu'une mesme chose. En effet la Nature est un extrait de la grandeur de Dieu , & un écoulement de sa Toute-puissance ; & la Loy de la Nature un rayon de la Loy éternelle , dont il nous a fait un present comme d'un phare qui nous éclaire.

éclairer pendant nôtre vie. C'est une science incorporée avec nous, burinée au dedans de nous-mêmes, & infuse dans l'essence de nôtre ame. Aussi S. Augustin disoit, que pour avoir cette notion de la Loy naturelle, il n'a pas eu besoin de lire les Livres, cette Loy estant si connue d'elle mesme, que les Pasteurs la chantent sur les montagnes, les Poëtes sur les Theatres, les Ignorans dans leurs Cercles, les Doctes dans leurs Bibliothèques, les Maistres dans leurs Ecoles, les Evêques dans leurs Eglises, & le Genre-humain sur toute la terre.

Mais ce qui relève davantage la Loy de la Nature, c'est qu'elle est une source féconde, de laquelle plusieurs autres Loix sont dérivées, & comme un principe universel, duquel on tire des conséquences infinies; & de fait, l'ordre & le concert
de

60 M E R C U R E

de toute la Nature qui nous fait entendre qu'il y a un Dieu, tout bon, tout juste & tout - puissant , qui nous a aimez le premier puis qu'il nous a donné l'être ; qui a prévenu par ses soins nos necessitez, puis que mesme pour nous donner du contentement dans la vie , il a créé tant de choses agreables ; cet ordre & ce concert qui nous fait connoistre un Dieu , ne nous enseigne-t-il pas que nous luy devons nos hommages comme à nostre Souverain, & à luy seul nos adorations? & voila, Messieurs, comme la premiere des Loix divines est tirée du centre de la Nature.

Cette belle Harmonie de tous les Etres qui en reconnoist un superieur à tous les autres, ne nous apprend-elle pas que nous devons à ce premier estre nos premiers honneurs? & voila encore comme la seconde
des

des Loix divines est tirée du centre de la Loy de la Nature.

Les merveilles qui se sont accomplies dans la Nature au septième jour , & comme ce jour-là ce fut la première fois que la Nature tint ses grands jours , qu'elle publia à l'esprit de l'Homme les Loix qu'elle venoit de graver dans son cœur, ce mesme jour ne devoit-il pas être le jour du sacré repos destiné au Souverain Legislatteur par un culte particulier ? Et voila comme la troisième des Loix Divines , est pour ainsi dire formée par la Loy de la Nature.

La subordination par laquelle la Nature a soumis les moindres aux plus grands , & la reconnoissance qu'elle inspire des bienfaits que l'on a reçus, n'a-t-elle pas donné lieu au quatrième Commandement de la Loy divine, par lequel les
Enfans

Enfans sont obligez à honorer leurs Parens ?

Cette liaison enfin que la Loy de la Nature a fait entre tous les Hommes, auxquels elle défend de faire à autrui ce que nous ne voudrions pas nous estre fait, n'a-t-elle pas enfanté, pour ainsi parler, les autres Loix divines concernant la charité & la dilection du Prochain, en défendant de luy faire aucun outrage dans sa vie, dans son honneur, & dans ses biens ? Tant il est vray que le droit naturel est la base sur laquelle on a fondé le Droit divin. Le Docteur Angelique dit, que l'amour envers Dieu & envers le Prochain est le premier precepte de la Nature, & cependant c'est là le point où toutes les Loix divines & humaines aboutissent, comme les lignes à leur centre. C'est le Sommaire du Droit Canonique

que & Civil. C'est de là que dépend la Loy & les Prophetes. Qui est sçavant en cela est un grand Jurisconsulte. Enfin tout cela n'est fondé que sur la Loy de la Nature. Gratien l'a dit avant moy, au commencement des Canons. Jus naturale est quod in Lege & in Evangelio continetur. Car le but de la Loy de la Nature, n'est autre chose que de concilier les Hommes avec les Hommes, & les uns & les autres avec Dieu. C'est pourquoy Dieu qui est la Justice même, & qui a voulu prononcer ses Loix de sa sainte bouche, & les écrire de ses doigts sacrez, les a tirées du centre de la Loy de la Nature, pour les rendre plus conformes à nostre estat, & plus saintes, & plus inviolables.

Aussi l'Ange de l'Echolle à dit, que quoy que la Loy de grace.
cette

cette Loy miraculeuse, soit plus efficace que la Loy de la Nature, toutes-fois la Loy de la Nature est plus essentielle à l'Homme ; & de vray le grand Saint Augustin a fort bien remarqué sur le cinquante-septième Pseaume, qu'avant que la Loy de Moyse fust donnée , Dieu l'avoit écrite dans le cœur des Hommes, & n'avoit pas permis qu'ils l'ignorassent ; & pour oster l'occasion de se plaindre que quelque chose leur eût manqué, Dieu avoit encore voulu graver sur les Tables , ce que les Hommes n'auroient pas voulu lire dans leur cœur.

Nous pouvons dire , encherissant sur la pensée de Saint Paul, que les Loix n'ont pas tant esté faites pour diriger les Hommes , que pour faire connoître les crimes qu'ils avoient commis contre cette Loy naturelle , per legem cognitio peccati.

cati. Ces Loix écrites, à le bien prendre, ne sont pas des Loix, mais des Sentences de condamnation prononcées contre celui que la Nature a jugé coupable. Ces Loix encore un coup ne sont pas des Loix, mais une confrontation literale, par laquelle le Criminel demeure deuëment atteint & convaincu du crime qu'il a commis contre la Loy de la Nature.

*Il faut toujours veiller pour faire observer les Loix. On les oublie, si on ne les publie souvent. Moyse pour cette raison faisoit faire de temps en temps lecture de sa Loy au Peuple d'Israël. Josué fit publier la mesme Loy devant le Peuple, les femmes, les Enfans, & les Etrangers. Dieu commanda aux Roys de lire publiquement le Deuteronomie; & au souverain Pontife d'en faire la Lecture à la Feste
des*

des Tabernacles. Esdras rapporta pareillement le Livre de la Loy devant l'Assemblée du Peuple; & le devoir de nos charges nous oblige à ce jour de faire lire les Ordonnances; mais pour la Loy de la Nature, elle est si onteuse à tous les Hommes, qu'il n'est pas nécessaire de la publier, & nous n'en parlons aujourd'hui que parce que nous sçavons, que comme elle est la plénitude des Loix, si les Hommes luy obeïssent fidèlement, toutes les autres Loix demeureroient dans le silence, le calme regneroit paisiblement dans les Familles, les Palais ne retentiroient plus au bruit effroyable que font les Procez, & la Paix seroit generale par toute la terre.

Les Loix humaines sont des Loix mortes, s'il est permis de parler ainsi. Elles son ensevelies dans

*dans ces grands Volumes comme
 dans leur Sepulchre, & la nouveauté
 des Modernes qui abrogent les
 anciennes, nous fait voir qu'elles sont
 sujetes au changement, & qu'elles
 n'ont point de vigueur si elles ne
 sont accompagnées de peines & de
 supplices. Mais les Loix de la
 Nature sont des Loix vivantes &
 animées, des Loix qui sont per-
 petuelles & immuables, des Loix
 qui parlent au cœur de l'Homme,
 qui sont pleines de raison, & qui
 portent avec elles un charme inex-
 plicable, capable de vaincre les
 âmes les plus rebelles; & quand il
 se seroit trouvé des Nations, chez
 qui les droits de la Nature n'au-
 roient pas esté reconnus, il ne s'en-
 suivroit pas qu'ils fussent anean-
 tis, ny seulement qu'ils fussent dé-
 cheus de leur immutabilité, puis-
 que ce changement qui seroit arri-
 vé,*

vé, auroit esté causé par des mœurs dépravées, lesquelles comme incapables d'établir un droit, le seroient aussi d'abolir celui qui seroit déjà éably.

L'Homme, Messieurs, ne peut faire reflexion sur soy mesme, qu'il ne considere la Loy de la Nature, & qu'il ne voye l'intention qu'elle a eüe dans l'admirable mariage du corps & de l'ame. Pourquoi un Esclave contracter alliance avec une Princesse, sinon afin que se souvenant de sa servitude, il ne fût jamais si presomptueux, que de la traiter en Tyran ? Aussi la Nature luy a fait connoistre que l'ame est une chaste & fidele Epouse qu'il ne doit traiter qu'avec honneur, & qu'il n'y aura jamais de divorce entr'eux, si la mort ne le fait. Elle a voulu que le corps agist envers l'ame, comme un

Amant

Amant envers sa Maîtresse, qu'il ne fist rien que selon ses ordres & ses mouvemens, qu'il ne traitast avec elle qu'avec soumission, & qu'il luy obeïst comme un parfait Adorateur.

La Loy de la Nature se manifeste encore dans la composition de l'Homme, en ce qu'elle luy a donné un corps tres beau & tres-parfait, pour luy apprendre, qu'il ne doit rien faire qui en ternisse l'éclat. Elle n'a pas voulu qu'il fust courbé & rampant contre terre, afin qu'il pût voir la beauté du Ciel, le lieu de son origine; & aussi afin de lui faire connoître que ses actions doivent être droites & raisonnables.

La Nature a joint des membres à ce corps comme des instrumens pour s'en servir, & pour travailler incessamment à la gloire de

de l'ame & à sa félicité. Cela est si vray, qu'ils refusent de servir quand on en use mal; La main tremble à cet Assassin; la plume tombe des doigts de ce Fausfaire; les membres résistent, & ne veulent pas prêter leur ministère à l'ouvrage des crimes, ny servir d'instrumens à ces mysteres d'iniquité; & si on les y force, ils se font violence & n'obéissent qu'à regret, témoin le cœur qui ne s'embrase point de colere sans palpitation, l'œil qui ne menace jamais sans faire quelque mouvement convulsif, & le bras qui ne frappe point sans souffrir un contrecoup, & sans ressentir de la douleur.

De plus, la Nature a donné à l'Homme des sens comme des Messagers qui luy apportent des nouvelles de tout ce qui se passe, afin qu'il ne soit jamais surpris. Elle a mis en suite

suite les passions dans la partie inferieure , pour nous apprendre qu'il les falloit assujettir , & qu'on ne leur doit jamais permettre de s'élever.

La Nature d'ailleurs nous a donné plusieurs notions secrettes , pour connoître toutes les choses qui nous sont necessaires ; & pour achever ce bel ouvrage , elle est allée jusqu'au fond de sa puissance , & s'est épuisée elle - mesme en donnant à l'Homme un esprit dont les feux sont miraculeux, les mouvemens incroyables , & l'étendue plus vaste que celle de l'Univers.

Mais ce qui est de plus admirable, c'est qu'apres l'avoir ainsi spiritualisé , elle l'a voulu rendre divin. Elle a pris ce qu'il y a de plus pur & de plus pretieux au Ciel pour en faire briller son esprit ; & pour le rendre plus capable d'obeir à ses Loix,

Loix, elle y a produit les glorieuses semences de la Vertu. Sunt enim ingeniis nostris femina innata virtutum, disoit le Prince des Orateurs; & sans flater l'erreur de Pelagius, on peut dire scûrement avec saint Jean de Damas au Livre 3. de la Foy Orthodoxe, chap. 14. que la plupart des Vertus sont Filles de la Nature. Naturales enim sunt virtutes, dit ce grand Homme, & naturaliter & æque in omnibus insunt. Elles n'ont point la mine si severe, ny le visage si pâle & si défait. Elles ont la face plus gaye & plus riante. La Nature les a assorties de toutes ses graces, & leur a donné plus de charmes que les Peintres n'en ont donné aux Amours, afin que par leurs attraits, elles nous pussent veritablement donner de l'amour.

Je ne veux pas faire icy le Panegyrique de la Nature, ny vous la représenter dans le superbe appareil de sa gloire, pour vous faire voir qu'elle merite qu'on suive ses Loix. Je ne vous diray point qu'elle est admirable jusques dans les plus petites choses; que de quelques gouttes d'eau qu'elle congele, qu'elle fait germer, & qu'elle arrondit, elle en fait des Perles d'un prix inestimable avec lesquelles plus fortement qu'avec des chaines, elle tient attachées sous le joug de son Empire les plus augustes Princesses; qu'elle fixe un peu d'air, qu'elle le glace, & le petrifie, & qu'elle en fait des Diamans, pour les faire briller sur la teste des Souverains dans leurs jours de triomphe, disons mieux, dans les jours du triomphe de la Nature, qui prend plaisir de renfermer tout l'éclat & la

Decembre 1681. D

lumière du Firmament dans un petit morceau de caillou , pour triompher de leur gloire & se jouer de leur vanité ; que d'un seul trait de pinceau elle donne le coloris aux Fleurs, l'émail aux Prairies , & la Splendeur aux Etoiles , & qu'elle dore les rayons du Soleil pour s'en faire une Couronne. Je ne m'arrestay point non plus à vous dire, que ceux qui luy ont disputé la gloire qu'elle s'est acquise par ses rare productions , n'ont travaillé qu'à leur honte ; que leurs ouvrages sont des monumens qui éternisent leur défaite , & qui marquent les victoires que la Nature a remportées sur eux ; qu'enfin elle a renversé les Colosses , ruiné les Pyramides , détruit les Mausolées , & réduit tout cela en poudre aussi bien que leurs Auteurs.

Je me contenteray de vous dire
que

que si elle a pris peine d'étaler pompeusement ses grandeurs & ses magnificences dans la composition de ses ouvrages, elle a eu soin d'y mêler je ne sçay quel caractère qui parle incessamment de ses Loix ; & certes ce ne fut pas sans raison que David donna une langue à la Nature, & que Platon presta une voix au Ciel & une harmonie à la Terre. En effet si nous écoutons cette voix, ne m'avouerez vous pas que la Nature semble nous dire qu'elle avoit dessein de nous rendre amoureux de la beauté du Ciel, nous le faisant voir si beau, si élevé, & si éclatant ?

Pour ce qui est des Astres, ne semble-t-il pas que ce soient les yeux de la Nature, qui ne sont ouverts pendant la nuit que pour nous observer exactement ? Le jour elle nous fait éclairer du Soleil, auquel nous

ne pouvons dérober aucune de nos actions, & la nuit elle ouvre un million d'yeux pour nous regarder plus attentivement, & voir si nous ne violons point ses Loix.

Nocte quidem, sed Luna videt,
sed sydera tortos
Intendunt oculos.

Nature, que voulez vous dire par ces Feux celestes, ces Cometes chevelues, ces Lances à feu, ces Epées luisantes, ces Bataillons armez, ces Torches allumées, & par toutes ces representations funestes? Ne sont-ce pas là des marques de vostre colere & de l'infortune que vous preparez à ceux qui vous outragent? Que signifient ces tonnerres, ces carreaux, & ces foudres qui grondent sur nos testes? Il semble dans ce fracas que les Ciel va tomber par quartiers, que l'ame qui anime ce vaste Univers est à l'agonie,

l'agonie , & qu'elle va estre ensevelie dans ses propres ruïnes ? Ce n'est pourtant dans ce combat effroyable , que le feu & l'eau qui se font la guerre. Belle figure par laquelle la Nature nous represente les desordres de la vie de l'Homme ; les troubles & les transports violens de son esprit, les ravages & les spectacles d'horreur & d'épouvante, lors que les passions, ces grossieres vapeurs, viennent à combattre cette divine lumiere , je veux dire ce beau feu que la Nature a allumé dans nos ames.

Nature , dites - nous quelles étoient vos pensées , lors que vous travaillez à la hauteur des montagnes, & que vous élevez leur cime au delà des nuës ? N'aviez-vous point dessein de nous faire un chemin pour arriver dans le Ciel ? Que diray-je des Ruisseaux qui arrosent

la terre, des Fleuves & des Rivieres qui serpentent dans les campagnes ; sinon que la vie de l'Homme ne trouve son repos que dans le mouvement, comme les Fleuves dans leur course ? Quoy qu'ils prennent diverses routes, ils tendent tous à la mesme fin. Aussi quelques différentes que soient les Professions des Hommes, ils ne doivent avoir que le mesme but, d'entretenir l'ordre du Monde, & d'obeir aux Loix que la Nature leur a prescrites.

Voila, Messieurs, le bienheureux état dans lequel la Nature a mis tous les Hommes. Pendant qu'ils ont esté soumis à ses Loix, ils ont esté les Dieux de la Terre ; mais aussitost qu'ils ont esté infidelles à leur Princesse, elle les a fait tomber du haut degré de gloire où elle les avoit élevez, & les a precipitez dans une infame servitude. Dans les premiers

premiers temps que cette Souveraine regnoit noblement sur les cœurs, la face de la terre étoit florissante.

*Flumina jam latis, tam flumina
nectaris ibant.*

De toutes les parties qui composent la Justice, on ne connoissoit que celle qui donne des recompenses au Merite, & de Couronnes à la Vertu. Ces premieres Amcs avoient une impetuosité raisonnable qui les portoit au bien; & pour estre heureuses, elles n'avoient qu'à suivre le penchant de leurs inclinations, & à se laisser conduire par leurs propres mouvemens. A peine prestoient-elles leur consentement, que la Nature toute seule travailloit à leur beatitude.

La Nature, Messieurs, n'étoit pas irritée comme elle l'est contre nous, & nos passions ne luy avoient pas encore disputé l'empire de nos

D iiij

cœurs. Depuis que ces cruelles s'en sont emparées, elles y ont jetté de profondes racines. Elles se sont fortifiées par nos foiblesses. Nôtre indulgence les a renduës hardies & insolentes. Elles se sont accruës peu à peu, & étant devenuës plus fortes, elles ont enfin éteint ces semences de vertu, & effacé tous les nobles sentimens que la Nature avoit mis dans nos ames. Ensuite on a foulé aux pieds toutes les considérations du sang, de l'honneur, & de la crainte des Loix, & on s'est emporté insensiblement à des résolutions si funestes, qu'après avoir causé les tyrannies, les usurpations, les rapines & les meurtres, elles ont enfin renversé les Trônes, détruits les Empires, & rempli toute la Terre de desolation & d'horreur. Dissipatione dissipabitur terra, s'écrioit le Prophete Esaye, quia transgressi sunt

sunt Leges; c'est la Loy de la Nature dont il parle dans le sentimens des Peres; Mutaverunt Jus; c'est encor le droit de la Nature; dissipaverunt fœdus sempiternum. Ce Prophete appelle ces Loix & ce Droit l'éternelle Alliance.

Voulez - vous voir une peinture naïve que la Nature a tracée de ses propres mains d'un Homme revolté contre ses Loix? Iettez les yeux sur la Mer. Hélas! elle estoit tranquille il n'y a qu'un moment, & elle est maintenant agitée de tempestes, & sujette à mille bourasques. Vous l'eussiez prise pour une glace où le Soleil se plaisoit à se mirer, & dans un instant la voilà trouble, & pleine de tourmentes & d'orages. Entendez-vous le mugissement de ces flots qui s'élèvent comme des Montagnes? Il semble qu'elle va ensevelir l'Univers.

entier, Voyez combien elle est violente & fiere, & comme elle écume de fureur contre les Rochers. Voila, Messieurs, la figure de l'Homme qui méprise les Loix de la Nature. Il est sujet à toutes ces tourmentes. Tantost une passion dominante l'emporte; tantost une inclination mal réglée l'entraîne. S'il est quelquefois dans le calme, combien de bourasques troublent sa tranquillité? Que d'assauts, & de violentes attaques? Esaye dit, que le cœur d'un méchant Homme, est comme une Mer agitée, quasi mare fervens. Il semble que ce soit le Théâtre où s'exercent toutes les fureurs; mais chose estrange! Le calme est sur la Mer, & il n'est presque point dans son ame. La Nature est moins battue des vents qu'elle ne l'est de ses truettes pensées. La Mer arreste ses fongues à un grain de

de sable, & pour parler avec S. Basile de Seleucie, dans le premier discours sur Adam, cette orgueilleuse se retire, comme un Esclave fugitif, qui lit la Loy de la Nature écrite sur le rivage, qui luy a marqué là ses limites ; mais les passions renversent la Mer & le Monde. Ce cœur plus insensible que les rochers, plus impetueux que les tempestes, passe par dessus les bornes que la Nature luy a prescrites. Rien ne peut moderer ses bouillantes saillies, rien ne résiste à ses emportemens, & rien enfin ne peut arrêter le torrent de sa fureur.

Ah ! Prévaricateur de la Nature, que tu es misérable si tu te reconnois dans ce Tableau, mais bien plus misérable, si tu ne t'y reconnois pas ? Tu n'as plus rien de l'Homme que la figure & les lineamens. Dieu dans l'original de l'Ecriture,

84 M E R C U R E

ture, chap. 14. de Job. vers. 10. t'a donné un nom tres-convenable en t'appellant Beemoth, comme ayant toy seul la ressemblance de plusieurs Bestes. Car il s'est fait en toy une estrange metamorphose. La rapine t'a changé en Loup, la fureur t'a transformé en Lyon, & la souplesse t'a travestý en Serpent. Homo cum in honore esset, non intellexit, comparatus est jumentis insipientibus, & similis factus est illis. Tu as perdu ta dignité, ta grandeur, & ton autorité. Tu commandois aux Animaux, & maintenant tu n'es pas seulement leur semblable, mais ils te font la guerre; le Lyon ne rugit que pour t'étrangler; les Bestes affamées ne courent dans les Forests que pour te devorer; ioute la Nature s'est déclarée contre toy. Tu l'as si indignement violée, qu'elle te desavoue

voüe pour l'ouvrage de ses mains. Ton avarice cruelle t'a porté à luy ouvrir les entrailles, & dans ses minéraux tu as trouvé des poisons pour te faire mourir, & pour te punir de ton crime; elle a ouvert des abysmes pour t'engloutir; elle t'a exposé à toutes les infortunes; toutes les saisons te sont fâcheuses; tous les élémens conspirent contre toy; tu tires tes maladies de tes propres alimens, & tes dangers de tes richesses; tu n'aimes point sans douleur; tu ne hais point sans tourment; tu ne desires point sans fureur; tu ne possèdes point sans passion; le Ciel t'instue les defastres, & la Terre t'engendre la mort.

Si la Nature souffre quelque temps qu'on luy fasse violence, elle ne permet jamais qu'on triomphe d'elle. La desobeissance des Hommes fait éclater davantage sa puissance,

sance, & marque plus évidemment sa souveraineté, puis que malgré leur rebellion & leur felonnie, ils doivent faire hommage à sa grandeur, & la reconnoître enfin pour Souveraine. Sortez, Morts, hors du vos tombeaux, & dites nous s'il n'est pas vray, que tous les Hommes dependent de la Nature, & qu'enfin bon gré, malgré, ils sont obligez de se soumettre à ses Loix?

Demanderez-vous apres cela, quelles sont les Loix de la Nature; ces Loix qui sont gravées dans le fonds de vostre cœur; ces Loix qui vous éclairent dans vos tenebres, qui vous conduisent dans vos égaremens, qui vous relevent de vous chûtes, & qui vous menent par un chemin semé de fleurs jusqu'aux Portes du Sanctuaire? D'où il faut tirer cette consequence, que

*si dans la Politique, les Loix de l'E-
tat obligent du jour qu'elles ont esté
publiées, & qu'elles sont venues à
la connoissance des Peuples, & si c'est
un double crime, quand on les a
publiées, d'en alleguer cause d'i-
gnorance; c'est un horrible attentat
de violer les Loix de la Nature ou
de faire semblant de les ignorer,
puis qu'elles sont connues à tous les
les Hommes, & qu'elles les obli-
gent aussitost qu'ils ont l'usage de
raison, & qu'ils commencent à
discerner entre le bien & le mal.
L'usage de raison est pour ainsi dire
une dénonciation qui se fait de la
Loy naturelle à l'entendement. Un
Heraut qui proclame dans la Pla-
ce publique les Ordonnances de Ju-
stice, ne fait pas tant de bruit
avec les fanfares de sa Trompette,
que la Loy de la Nature, lors qu'elle
se fait entendre dans nostre cœur.*

Celuy

Celuy-là ne touche que les oreilles; mais le bruit de celle cy est bien éclatant , puis qu'il se fait entendre à l'esprit. L'un ne touche que le corps , mais l'autre touche nôtre ame. L'un enfin ne frappe que les sens , mais l'autre remue toutes les puissances du cœur. De plus, la voix d'un Heraut n'est qu'un son qui se perd & qui se dissipe dans l'air ; mais la Nature en nous publiant sa Loy , fait dans nostre ame sur le moindre mépris de perpetuelles clameurs; & au contraire, pour peu qu'on luy preste l'oreille, elle nous porte au bien si doucement, & si amoureusement , qu'il n'est pas possible aux belles Ames de rejeter les nobles sentimens qu'elle inspire. Elle fait nos joyes & nos delices , & nous charme par les applaudissemens de nostre cœur ; & nous n'avons pas si-tost embrassé les

les vertus qu'elle propose, que nous y trouvons le comble de nostre gloire & de nostre felicité.

Je voy, Messieurs, qu'elle regne souverainement dans ce Siège, que cette Princesse y tient sa Cour, & que tous ses jours ne sont icy que des cours de triomphe. Aussi faut-il avoüer qu'elle doit une partie de sa gloire à l'intégrité de vos mœurs, & à l'équité de vos jugemens. Sa Loy qui est imprimée dans vos cœurs, est si bien exprimée par vos actions, que le Prince des Philosophes a eu raison d'appeler les Loix, des Loix vivantes & animées. Les saintes ardeurs que vous avez toujours eues de la rendre victorieuse & triomphante, ont esté si bien secondées par le zele de nos Avocats, qu'elle n'a point d'Autel plus auguste, ny de Temple où elle soit plus faintement adorée, & comme
les

les Ordonnances des Roys sont des expressions de cette Loy naturelle, nous demandons la lecture & la publication des Ordonnances, & que les Avocats fassent serment de les garder, pour faire voir qu'estant icy inviolablement observées, on en doit attendre toute sorte de bonheur & de felicité.

Un discours de cette force vous fait connoistre combien le Public seroit obligé à son Auteur, s'il vouloit luy faire part de quantité d'excellens Ouvrages qu'il se contente de montrer à ses Amis. Quand des raisons aussi convaincantes que les siennes ne nous rendroient pas sensible le pouvoir de la Nature, l'empire qu'elle a sur nous ne nous est que trop connu, par le tribut nécessaire que tous les Hommes
luy

luy doivent. Madame la Marquise de Martel , Sœur de Madame de Renty, l'a payé depuis un mois. Vous aurez peut-estre déjà sceu sa mort, que j'ay apprise trop tard pour vous la pouvoir mander dans ma Lettre de Novembre. Elle estoit de la Maison de Balzac d'Antragues, c'est à dire , de la vraie Maison d'Antragues , dont est venu Monsieur de Verneüil. Feu Monsieur le Marquis de Martel son Mary, portoit un nom si illustre , qu'il faudroit n'avoir aucune connoissance de l'Histoire pour en ignorer les avantages, Madame la Marquise de Martel sa Veuve a laissé deux Filles , qui sont Madame de Guénégaud & Madame de la Salle. Le mérite de la première vous est connu. Vous sçavez , ainsi que toute la France , qu'il n'en fut jamais de plus

plus solide ; que la grandeur d'Ame égale en elle la force d'Esprit, & que rien n'approche de l'inclination naturelle qu'elle a de rendre service à tout le monde. Aussi l'estime que l'on en fait , & la distinction qu'elle s'est attirée par ses manières & par sa conduite , font qu'il suffit presque d'estre de ses Amis , pour établir une veritable reputation. Une telle Mère ne peut avoir que des Enfans dignes d'elle. Mademoiselle de Guénegaud, belles , bien faite , & spirituelle ; Monsieur l'Abbé son Frère, Docteur de Sorbonne , & Député à l'Assemblée Générale du Clerge ; & Monsieur le Chevalier , qui est à présent à Malte, justifient assez cette verité. Je ne vous dis rien de Monsieur le Marquis de Biville son aîné. Les Relations qui ont
esté

esté faites des Actions les plus glorieuses, en ont trop souvent marqué le nom, pour pouvoir croire qu'il ne vous soit pas connu. Il s'est signalé dans tous ses emplois ; & on parlera longtemps de ce qu'il fit lors de la Défaite du General Schemith en Hongrie, où il commandoit un Regiment de Cavalerie. Il est extraordinaire de voir à son âge tant de valeur & tant de Prudence. On ne doit pas cependant en estre surpris, ces qualitez estant attachées en quelque façon à ceux de son Sang. Madame de la Salle a eu quatre ou cinq Garçons tuez dans le Service, apres avoir fait paroistre en différentes rencontres toute la conduite qu'ont peut souhaiter dans de vrais Braves. Tout le monde sçait combien Monsieur le

le Marquis de la Salle s'est acquis de gloire en plusieurs occasions , où la sagesse n'estoit pas moins necessaire que le courage.

Le Mariage dont vous me demandez des nouvelles , est entièrement rompu. L'Amant, quoy que charmé de la Belle , s'est apperçeu qu'elle ne l'avoit tenu en balance pendant deux ans, que dans l'esperance d'une plus haute fortune ; & quand elle a commencé à se declarer en sa faveur , il s'est refroidy , & n'a point voulu d'une Personne dont il croyoit n'avoir pas touché le cœur. La Fable qui suit a grand rapport à cette Avanture. Vous la ferez voir aux Belles de vostre Province. La moralité en sera utile à celles, qui pour trop attendre de leur

merite,

merite , refusent des avantages,
qu'il ne leur est pas toujourns ais  
de trouver.



L'ARTICHAUT, ET LA LAITVE.

FABLE.

DE la beaut   d'une Laitu  
L'Artichaut fut un jour
  pris ;

*Chacun en son espee ils estoient fort
bien pris.*

*Laitue   toit assez menu  ,
Elle avoit la peau belle , & le sein
bien plac  .*

*Pour defauts , il est vray qu'elle
avoit les mains potes,*

*Jambe courte, & de peur des crotes
Le nez quelque peu retrouss  .*

Si l'autre l'aima de la sorte,

Ie

*Je ne ſçaurois dire pourquoy ;
Elle auoit ce je-ne ſçay quoy
Capable d'inspirer la flâme la plus
forte.*

*Vn beau viſage eſt tout ce qu'il faut
à l'Amour ;*

*Vn bras de moins, une main ſeche,
Vn dos en voûte, un pied trop court,
Vne taille avec une brèche,
De l'embonpoint comme une mèche,*

*Si le viſage eſt d'un beau tour,
S'il a ce doux brillant aux Belles
ordinaire,*

*Rien ne peut l'empêcher de plaire.
Artichaut du grand air, bien taillé,
plein de feu,*

*Plaiſoit à tout le monde, & ne plai-
ſoit pas peu ;*

*Moins blanc, mais droit comme
chandelle,*

*Civil au dernier point, & toujours
ſans chapeau,*

La

La jambe belle, & le pied beau.
 Inge si sa Voisine auroit esté
 cruelle.

Quoy qu'elle eust beaucoup de
 froideur,
 Elle avoit l'humour douce, & mes-
 me assez de tendre;
 Mais loin de pénétrer les mauve-
 mens du cœur,

Il falloit les luy faire entendre.
 Artichaut s'echoit sur le pié,
 De voir que sa pitoufe mine
 N'inspiroit pas à sa Voisine
 Quelque sentiment de pitié.

Il rompit donc un jour silence,
 Et les larmes aux yeux (il venoit
 de pleurer):

Belle à qui jour & nuit je pense,
 Estes-vous de ma flâme à vous
 appercevoir?

Un legitime mariage
 Est l'unique remède aux peines
 que je sens.

Decembre 1681. E

98 M E R C U R E

Ah, si nous étions en ménage,
 Que nous ferions de beaux
 Enfans !

Il pouvoit parler plus longtemps,
 Mais il n'en dit pas davantage;
 Et la Belle prudente & sage,
 Luy dit qu'il en falloit informer ses
 Parens.

Artichaut trop certain par là de sa
 prudence,

Ne fut pas des plus satisfaits,
 Car son dessein estoit d'en avoir par
 avance,

(Sauf en cas de besoin à l'épouser,
 après.)

Quelque fauteur de conséquence.

Je ne sçay s'il avoit raison,
 Mais une Femme à la Maison,
 Quand on en peut trouver en
 Ville.

Est un meuble assez inutile.
 S'il l'eust fallu pourtant, il auroit



A

A signer pardevant Notaire ;
 Mais la Belle esperant
 meilleur party ,
 Empestchoit tous les jours
 concludst l'affaire.



Elle differra tant à répondre à ses
 vœux ,

Qu'enfin le temps qui tout con-
 sume ,

Rendit son teint moins vif que de
 coutume ,

Et mit du blanc dans ses che-
 veux.

D'ailleurs les Railleurs disant
 d'elle

Ie-ne-sçay-quelle bagatelle ,
 Faisoient courir le bruit d'un com-
 merce secret

Avec un Chou du voisinage ,
 Et l'on ne pouvoit pas croire qu'elle
 eust du lait ,

Et qu'elle eust toujours esté sage.
 Artichaut n'en avoit rien sçeu.

E ij

*Ce n'est pas la premiere affaire.
 Dont , sans qu'on s'en soit ap-
 perçeu ,
 L'Amour ait pousé loin l'agreable
 mystere.
 Cependant de Laitaë enfin l'âge
 parut ,
 Mille cheveux blancs la trahi-
 rent ,
 Et si mal à propos le firent ,
 Que plus Artichaut n'en voulut.*



*Fille qui tard Fille demeure ,
 Par cet exemple apprend sans
 art
 Qu'un moindre Party de bonne
 heure
 Vaut mieux qu'un bon Party
 trop tard.
 En vain apres trente ans , Cli-
 mene ,
 affectez vous de la douceur ,
 Si-tost*

*Si - test qu'une Herbe monte en
graine,*

Elle est sans goust & sans saveur.

Rien n'est plus commun que
des Bouquets envoyez aux Bel-
les le jour de leur Feste ; mais
rien ne l'est moins qu'une Let-
tre aussi galante que celle que
je vous envoie sur un pareil
jour.

~~~~~

## LETTRE

### DU BERGER FLEURISTE

A la Nymphé des Bruyeres,  
sur le jour de sa naissance.

C'Est demain, Belle Nymphé,  
l'heureux jour à qui la ter-  
re est redevable de l'un de ses plus  
grands ornemens, puis que c'est

E. iiij

*celuy de vostre naissance ; & j'ay appris de la renommée que l'Amour se préparoit à le celebrev avec les Jeux , les Ris , les Graces , Flore , & Pomone ; que l'Amour vous donneroit le Feu de joye , les Ris , la Comedie ; les Jeux , le Balet ; les Graces , le Bal ; Flore , le Bouquet ; Pomone , la Collation ; & qu'enfin rien ne seroit oublié dans cette rencontre , de tout ce qui peut contribuer à vos plaisirs , & à vostre gloire. Mais j'ay ouï dire , en mesme temps , que vos Amis n'auroient aucune part à ces divertissemens ; & que comme l'Amour est l'Authéur de cette Feste , ils estoient reservez à vos seuls Adorateurs. Cette exclusion est bien fâcheuse ; & si l'on ne peut la faire lever , je vous prie, Madame , de trouver bon que je me joigne au party de la faveur.*

Il

Il n'est pas difficile à un Amant tendre , de passer pour Amant ; & pourveu que vous ne me soyez pas contraire , l'Amour sera aisément pris pour duple. Agreez donc , s'il vous plaît , une petite tromperie , qui me produira beaucoup de joye , & ajoutez à vos plaisirs , dans ce jour celebre , celui de reconnoître si je scaurois bien remplir les devoirs d'un veritable Amant ;

Et si j'en acquiesce avec quelque avantage,

Et qu'il vous plaise désormais  
Que je fasse entre nous le mesme  
personnage,

Je ne le changeray jamais.



Mes plus frequens regards sur  
vostre beau visage

S'attacheront avec ardeur,

E iij

194 MERCURE

Afin que vous voyiez vous-même  
me vostre image  
Dans mes yeux, comme dans  
mon cœur.

✽✽  
Mille vœux & desirs vous ren-  
dront témoignage  
De mille desirs innocens ;  
Et pour l'air tout divin dont le  
ciel vous partage,  
Ils seront aussi mon encens.

✽✽  
Les chaînes & les fœux devien-  
dront mon langage,  
Et si je parle d'amitié,  
Ce sera seulement pour couvrir  
d'un nuage  
Un lien plus doux de moitié.

✽✽  
Enfin vous me verrez mettre tout  
en usage  
Pour vous montrer beaucoup  
d'amour

Et

Et si plus loin encor je ne  
pousse l'ouvrage,  
Sans regret je perdray le jour.

Je n'oserois dire, Belle Nymphe,  
que j'essayeray de vous communi-  
quer une partie de mon feu. En-  
treprendre de vous brûler, & as-  
senser sur votre franchise, ce se-  
roient des crimes que vous auriez  
peut-être trop de peine à pardon-  
ner; & c'est bien assez pour ceux  
que vous honorez de vostre esti-  
me, de permettre qu'ils vous ai-  
ment, sans que vous les aimiez aussi.  
Excusez donc la Rime, si elle est  
allée un peu plus loin que la Raison.  
Il est vrai qu'elle ne s'est expli-  
quée qu'à demy, & vous pouvez  
ne la pas entendre, pour n'être pas  
obligée de me refuser l'épreuve  
que je vous demande. Je vous prie-  
rais encore plus fortement de me

E v

L'accorder, si j'estois seur que l'Amour & sa Suite fissent demain ce que j'en ay appris; mais comme je ne le sçay que de la Renommée, dont les rapports ne font pas toujours fideles, j'en doute en quelque façon; & l'épreuve n'estant que conditionnée, je suis d'avis d'attendre que l'Amour paroisse, pour m'expliquer plus ouvertement à vous. Neanmoins comme il seroit plus que fâcheux s'un jour aussi fortuné & aussi beau que celui qui vous a mise au monde, ne fust pas solemnisé par quelques réjouissances, faites moy l'honneur, Madame, de le venir passer dans ma solitude, avec la Compagnie qui s'y doit rendre, & si le Dieu & sa Cour manquent à l'exécution de ce qu'on en a publié, je suppléray à leur deffaut. Je vous donneray des Fleurs & le Bal. Je vous feray  
voir

voir une charmante Comédie, entremêlée d'agréables Ballets, dans le nouvel Opera qu'on m'a envoyé. Les beaux Fruits, & les belles Confitures, ne vous seront pas épargnez; & quant au Feu de joye, si vous prenez plaisir à estre aimée, mon cœur vous le fournira, avec l'artifice le plus ingénieux qu'il me sera possible d'imaginer. Calliste, Calliston & Tircis, iront au devant de vous, jusqu'à l'entrée de la Plaine. Mais de grace, Belle Nymphe, que leurs passées prières, & nostre attente, ne soient pas inutiles à la satisfaction de Votre, &c.

Je vous ay appris la mort de Monsieur Bernardy. Quelques mois avant qu'elle arrivast, il avoit fait à son ordinaire construire un Fort, que les jeunes Gentilshommes de son Académie

mie attaquèrent il y a environ  
 deux mois dans toutes les formes  
 d'un vray Siege. Les deux pre-  
 miers Jours furent employez à  
 reconnoître la Place , & à com-  
 battre deux ou trois Partys des  
 ennemys , qu'ils obligerent de  
 fuir. Il se trouva parmy ces  
 Fuyars vingt ou trente jeunes  
 Soldats , qui s'estant retranchés  
 dans un Fossé , y furent forcez  
 l'épée à la main. Ce fut dans ces  
 premieres Occasions que Mon-  
 sieur le Comte de Roismadec se  
 signala. Il commandoit la Ligne  
 droite de l'Armée , accompagné  
 de Messieurs les Marquis de Vieu-  
 pont , de Breauté , de S. Simon  
 Danguitard, de Valbel , de saint  
 Felix, de Beduer , de saint Chri-  
 stophe de Panilleuse, de Pomay-  
 rol , & de Monsieur le Chevalier  
 de Saucour. Monsieur le Marquis  
 de

de Boufols estoit à la teste de l'Aîle gauche, soutenu de Messieurs les Marquis de Biron, de Murse, de Galiffon, de Buzenval, de Gournay, de Jarzey, de Vassy, de Guébrian, du Guesclin, de Montcellier, & de plusieurs autres, qui firent paroître beaucoup de courage. Messieurs les deux Princes de Saxe, Monsieur le Prince de Masseran, Monsieur le Comte de Veruë, & Monsieur le Marquis de Visilbourg, furent détachés deux fois, & firent tout ce qu'on pouvoit attendre de leur naissance. La troisième Journée fut fort remarquable. Monsieur le Comte de Rosmadec à la teste de ses plus belles Troupes, alla droit à la Place assiégée, s'empara d'abord d'une Redoute, & fit travailler ensuite vigoureusement à la Tranchée.

Ce

Ce même jour on fit deux Batteries de Canon, & un fort grand feu de part & d'autre. Tandis que Monsieur le Marquis de Boufflers s'employoit de son costé à faire avancer tous les travaux, on reçut avis qu'une Sentinelle placée sur une éminence, avoit découvert un Party ennemy qui s'avançoit, suivy d'un Convoy pour le secours de la Place. Les Commandans firent aussitost un Détachement, qui fut envoyé au devant de ces Troupes. Le Combat fut violent, mais si défavantageux aux Ennemis, qu'ils furent contrains d'abandonner la meilleure partie des Munitions qu'ils conduisoient. Pendant ce temps il se glissa un autre Party du costé des Lignes, qui fut plus heureux que le premier. Tandis qu'une partie de ceux qui le

compo.

composoient résistoit aux assiégés, les autres se jetterent dans la Place, par une fausse Porte, & donnerent moyen aux assiégez de faire un plus grand feu qu'auparavant. Ils allerent en suite jusques dans les Tranchées, dont ils se fussent rendus les maistres, si ceux qui estoient dans la Place d'Armes, étant promptement venus au secours, ne les eussent repoussez. Ce fut dans la mesme occasion qu'un fort grand feu s'estant fait de l'un & de l'autre costé, Messieurs les Princes de Saxe & de Masseran, Messieurs les Marquis de Vieupont, de Valbel, de Biron & de Beloy, qui se trouvoient presque par tout, se distinguèrent, ainsi que Monsieur le Comte de Veruë, Messieurs les Marquis de Vieilbourg, de Montgaillard, de la Saumez, de

de Beauvoir, de Parabere, Dan-  
manse, de Servont, de Liré de la  
Bourdonnois, & Monsieur le Che-  
valier son Frere.

Les dernieres Journées ne fu-  
rent pas moins éclatantes que  
celles dont je viens de vous par-  
ler. Monsieur le Comte de Ros-  
madec, & Monsieur le Marquis  
de Boufols, se trouvant encor à  
la teste de l'Armée, on avança  
d'abord les Travaux, & on ap-  
procha les Batteries de Canon.  
Ensuite quelques Soldats furent  
détachez, avec ordre de faire un  
Logement sur le Fossé, pour cou-  
vrir ceux qui estoient dedans, &  
qui escarmouchoient sans aucun  
relâche. Cela n'empescha pas  
que les assiegez ne fissent plu-  
sieurs Sorties sur la Tranchée,  
d'où apres avoir jetté des Gre-  
nades, des Carcasses & des Bom-  
bes,

bes , ils s'emparerent de la Batterie des Affiegeans , dont ils enclouèrent le Canon. S'ils eurent quelque avantage en cela , il fut de peu de durée, puisque malgré toute leur bravoure, ils furent repoussez dans la Place. Alors les Affiegeans resolurent de faire sauter par la Mine une partie du Fossé , & une Demy - Lune qui leur empêchoit l'entrée du Fort. Ils prirent aussi resolution de planter le Petard à la Porte, & de monter à l'Escalade de tous costez l'épée à la main. Il fut impossible aux Affiegez de resister plus long-temps, & ils demanderent à capituler. Ils avoient paru trop braves , pour leur refuser des conditions honnestes. Ce fut dans ces dernieres attaques que se firent remarquer Messieurs les Chevaliers de Sau-  
 cour & de Benniere ; avec Mes-  
 sieurs

seurs les Marquis de Jarzey , de Vassy, de Buzenval, de Gournay, de Daynac, de Quergoet, de Conros, de Guébrian, de Piellat, de Montcellier, du Guesclin, de Parabère, de Marmande, & Monsieur le Comte de Ligny de Luxembourg, qui n'estant entré dans l'Académie que peu de jours avant la fin de ce Siègè, fit paroître autant d'adresse & de courage, que s'il eust passé des années entières dans ces nobles Exercices. Les Assiegez sortirent Tambour battant, Mèche allumée, & Balle en bouche. Après la Prise du Fort, Monsieur le Comte de Vernè, & Messieurs les Marquis de Breauvè, de Biron, & de la Saumès, furent choisis pour faire l'exercice du Drapeau, dont ils s'acquitterent admirablement, au son des Hautbois, des Tambours, & des Trom

Trompetes. Monsieur le Comte de Nassau, qui n'estoit arrivé en France, pour se mettre dans l'Académie, que le jour qui précéda la Capitulation de la Place, fut témoin des dernières Attaques des Assiégeans. Il n'y a point à douter que sa naissance, son nom, & son inclination guerrière, ne le placent à leur teste, si-tost que l'occasion s'en offrira.

Ce seroit ôter un grand ornement à cette Relation, que de n'y pas joindre une Lettre écrite sur la Prise de ce Fort, par un des plus beaux Esprits de nostre temps. Tous les Ouvrages qu'il a donnez au Public ont esté si approuvez, que ce que je pourrois dire icy à son avantage, n'ajouteroit rien à sa reputation. Ainsi je vous laisser lire.

A

•••••

## A M<sup>r</sup> LE MARQUIS DE MARTEL.

**E**st-il possible, Monsieur, que vous me querelliez sans sujet, & qu'un Homme que la Turquie n'a pû gâster dans un Voyage de Constantinople, soit venu prendre un cœur Turc au milieu de la Chrétienté? Cependant il est bon de ne me plus faire de ces piéces. Je suis devenu impatient & colére depuis votre départ. Je pense que c'est le chagrin qui m'a changé de la sorte. Si je vous avois répondu sur le champ, je l'aurois fait d'une terrible manière, mais heureusement pour vous, on m'a entraîné à l'Opera, & la Symphonie a modéré mon ressentiment. Aussi en useray-je comme si vous ne m'a-  
viez

viez pas offensé, & j'avouëray  
 mesme que vos plaintes sont bien  
 fondées. Oüy, Monsieur, j'ay tort  
 de ne vous avoir pas envoyé le dé-  
 tail de ce qui se passa l'autre jour  
 au Fort de Monsieur Bernardy.  
 C'auroit esté un grand régal pour  
 une Personne qui vient de voir les  
 Chasteaux des Dardanelles, &  
 qui a connu les Breueurs de Paby-  
 lone, de Rhodes & de Candie. Je  
 veux croire néanmoins que vous  
 avez des raisons qui vous don-  
 nent envie de sçavoir ces particu-  
 laritez, & je consens à faire l'Hi-  
 storien pour vous en rendre compte.  
 Vous sçaurez donc que le Mercredi  
 22. d'Octobre, les Troupes composées  
 d'une élite de jeune Noblesse, pri-  
 rent leur marche sous les Marquis  
 de Rosmales & de Bouzols, qui les  
 commanderent de fort bonne gra-  
 ce. Ce qu'il y a d'admirable pour  
 la

la reputation de nos armes, c'est que les Généraux que je viens de vous nommer penetrerent jusques au delà de Luxembourg, sans qu'aucun Party des Ennemys se mist en état de leur disputer le passage. On ouvrit la Tranchée. On fit grand feu. Le Major Rousseau s'égosilla à crier, Marche. D'autre part on fit de vigoureuses Sorties. L'Ingenieur Charlois, le Vauban du Fort, fut d'un grand secours au Gouverneur. Il y avoit dans la place quatre Grenadiers qui se signalerent particulièrement. L'Allemagne en avoit fourny deux. C'estoient les Princes de Saxe-Eysenach qui se font àimer de tout le monde. Il semble qu'en passant le Rhin, ils ont oublié leur rang, pour donner des exemples de civilité dans un Pais où les autres Etrangers en viennent prendre. Le troisième Grenadier nous est venu de  
la

la Cour de Piedmont. C'est le Comte de Kerna. Je ne vous dy rien de son air. Vous l'avez vu, & vous savez si nous avons de jeunes Gens de qualité mieux faits que luy. Je croy que sa vie sera en seureté, tant qu'il ne portera point de Casque dans les Batailles. Qui auroit la barbarie de tourner ses armes contre luy ? On ne vould point exposer des Etrangers si considerables, sans leur donner un Camarade de nostre Nation. On leur en choisit un fort joly & fort éveillé. C'est un jeune Lieutenant de Roy de vostre connoissance. Vous jugez bien que c'est le Marquis de Vieilbourg. Il combatit avec tant d'ardeur & de gayeté, que vous ne devez point douter qu'il ne se plaise dans le Mérier. Si vostre délicatesse me le permettoit, & je dirois un Proverbe qui se presente. Bon sens ne peur mentir. Le Fils d'un Pere Illustre

Illustre ne doit pas estre fâché de  
 cette citation. Mais retournons aux  
 Troupes. L'on y voyoit le Prince de  
 Masseran, le Chevalier de Sancerre,  
 & plus de quarante autres jeunes  
 Gentilshommes qui portent des noms  
 considérables. Je serois trop long si  
 je vous en faisois un détail. Je me  
 contenteray de vous parler d'un  
 rang que je remarquay. Il estoit com-  
 posé du Comte de Luxembourg-  
 Mont-morency, du Marquis de Bi-  
 ron, du Comte de Guébriant-Mon-  
 lac, du Marquis d'Anguillard, & du  
 Marquis du Guesclin. Vous savez  
 combien il y a de Maréchaux, &  
 mesme de Connétables compris sous  
 ces noms. Il faudroit bien de vos  
 Bajazets, de vos Selimans, de vos  
 Ibrahims, & de vos Atomans, pour  
 faire autant d'Agas & de Vizirs.  
 Mais, Monsieur, avouez que vous  
 seriez bien étonné si j'allois  
 finir

fuir ma Lettre, sans vous dire un seul petit mot des Dames qui furent voir cette attaque? Je ne suis pas assez vindicatif pour en user ainsi. Au contraire, je veux vous parler d'abord de Madame de \*\*. C'est sans mentir une Ambassadrice charmante. Rien n'est plus magnifique qu'elle l'étoit ce jour-là. Mais n'en déplaise à ses pierreries, elles brillèrent moins que son esprit. Ses manieres me parurent si nobles, que je ne pûs m'empêcher de lui dire qu'elle avoit l'air des Personnes qui envoient des Ambassadeurs. Cependant rien n'est parfait dans ce monde. Cette Dame se atcomplic a un grand défaut, mais c'est pour la guerre. Elle tremble au bruit du Canon. Voilà ce que c'est que de n'avoir que des negotiations de Paix dans l'esprit. Mademoiselle de S. qui ne

Decembre 1681. F

la quitte jamais ne l'abandonna point dans cette occasion ; Elle n'oublia rien pour la rassûrer , & employa si utilement l'éloquence que nous luy connoissons , qu'il ne faudroit plus que trois ou quatre prises de Fort , pour guerir Madame de \*\* de sa peur. Il y eut aussi une Dame qui tiét un rang trop cõsiderable dans vostre Province pour ne vous en point parler. C'est Madame la Marquise de Rosmadec-Molac. Vous sçavez que la beaulté est hereditaire dans sa Maison , & vous jugez bien qu'elle attira les yeux des Guerriers & des Spectateurs. Mais ce qu'il y eut de plus surprenant , est que deux Dames de qualité & d'un merite connu, toutes deux Veuves & assez solitaires, coururent à cette occasion malgré le Soleil, la poussiere, le bruit & la fumée du Canon. Le Croiriez-vous,

Mon

*Monsieur ? c'estoit pour voir deux jeunes Grenadiers qu'elles aiment tendrement. Madame de Mesmont faisoit les honneurs du Camp de la meilleure grace du monde, mais elle est faite d'une maniere, qu'il y eut peut-estre bien des Dames qui se seroient passées de ses honnestetez pour ne l'avoir pas si près d'elles. Je vous en dirois davantage, mais je suis las d'écrire. Je finis en vous assurant que je suis aussi absolument à vous, que si je n'avois pas lu votre Lettre D. V.*

Monsieur Chevalier a fait l'Air nouveau que je vous envoie. Les Connoisseurs l'ont fort approuvé. Ainsi j'ay sujet de croire que vous en ferez contente.

## AIR NOUVEAU.

**V**ous qui m'avez promis une  
    *amour eternelle,*  
Vous que j'aimois si tendrement,  
    *Pouvez vous bien être infidelle*  
    *A vôtre plus fidelle Amant ?*  
    *Je devrois vous rendre le change,*  
    *Je devrois vous hair, ou devrois vous*  
    *changer ;*  
    *Mais si c'est par là qu'on se vange,*  
    *Je ne veux jamais me vanger.*

Ce que vous m'avez mandé  
des fausses Bergeres de vôtre  
Canton, me fait connoître qu'on  
s'y divertit agreablement. Je dou-  
te pourtant que le divertissement  
que se sont donnée ces belles Per-  
sonnes , égale celuy dont j'ay à  
vous faire part. Il a esté pris par  
deux Cousines , qui ont toutes  
deux de la qualité , & beaucoup  
de

de bien. L'une est Veuve, déjà un peu avancée en âge, mais aimant la joye & la portant par tout où elle se trouve. L'autre est une Fille de dix-huit à dix-neuf ans, qui a la taille fort belle, & qui ne brille pas moins par les agrémens de sa personne, que par son esprit & son enjouement. Comme elles passent presque tous les ans une partie de l'Été dans une fort belle Maison, qui est à trois ou quatre lieues de Paris, elles se sont fait une maniere d'étude du langage Païsan, & l'une & l'autre le parle si bien, que si on ne faisoit que les entendre, il n'y a personne qui ne les prît pour de veritables Villageoises. Le séjour de la Campagne estant ennuyeux, si on n'est d'humeur à se divertir de tout, elles apprirent il y a deux mois qu'il se devoit

faire aux environs une Nopce de Village, & en même temps elles résolurent d'y aller danser en habit de Paisannes. Le jour de la Feste étant arrivé, on leur vint dire qu'il y avoit eu de la dispute entre les Parens des futurs Epoux, & que si le Mariage n'estoit pas rompu, il ne se feroit du moins de longtemps. Elles s'estoient préparées à un plaisir, dont il leur faisoit de se voir privées. Pour en jouir malgré la rupture, il leur prit envie de suppléer à la Nopce, & d'en jouer elles-mêmes les principaux personnages. Elles appellerent aussitôt l'Intendant de la Maison, & le firent consentir à faire le Marié. Il falut ensuite songer au déguisement. La jeune Cousine, qui faisoit la Mariée, prit les habits des Dimanches de la Fille Jardinier

dinier

dinere. Ils confistoient en un  
 Corset de Brocard , avec une  
 Jupe de Serges de Londres rou-  
 ge , ayant tout au tour une Gui-  
 pure verte & blanche. La Veu-  
 ve ayant entrepris de faire la Me-  
 re, se fit une bosse sur le dos, afin  
 de pouvoir paroistre plus vieille,  
 & prit la Hongrelaine & la Jupe  
 noire de la Mere Iardinier. Un  
 bon gros Habit & un Manteau  
 d'une Serge de Berry que l'on  
 avoit emprunté au Fermier de la  
 Maison , rendoient l'Intendant  
 tout Villageois. Leur chaussure  
 ne démentoit point le reste , &  
 la maniere dont les deux Cousi-  
 nes estoient coiffées, chacune se-  
 lon son rolle , changeoit si fort  
 leur visage , qu'il estoit presque  
 impossible de les reconnoître.  
 Celle qui faisoit la Mere de la  
 Mariée , prit le Jardinier pour

son Mary, & comme il estoit d'une taille courte & ronde, elle l'appella Gros Jean. S'estant ainsi déguisée, ils s'en allerent tous quatre sur les cinq heures du soir à un Village voisin, où ils prirent trois Menestriers. Ensuite les Violons jouant devant eux, ils vinrent chez une Dame de la connoissance des deux Cousines, à laquelle on fut contraint de le découvrir. Apres qu'elle eut promis le secret, la prétendue Mariée envoya dire à dix ou douze jeunes Demoiselles des lieux voisins, qu'il y avoit une Nopce de Village dans celuy où elle estoit, & qu'elle croyoit qu'elles voudroient bien l'y venir trouver pour y passer la soirée ensemble. La plupart y vinrent, & sçurent de son Laquais que l'on fit mettre à la porte qu'elle arriveroit

roit incontinent avec une Amie chez qui elle avoit passé. Ces jeunes Personnes étant entrées dans la Salle où jouoient les Violons , on leur fit baiser la Mariée, qui s'avança en baissant les yeux & faisant fort la honteuse. Toutes s'écrierent sur sa beauté, mais aucunes d'elles ne la reconnut, non plus que la Mere qui jouoit son rôle admirablement. On dança force Courantes entremêlées de Menuets ; & si Gros Jean divertissoit toute l'Assemblée par ses gestes naturelles, la Mere & les Mariez le secondoient si naïvement, qu'il n'y eust jamais une Scene si plaisante. Cependant les Demoiselles, véritablement fâchées de ne point voir leur Amie, qui les ayant fait venir sembloit leur avoir manqué de parole, faisoient

un complot pour se vanger d'elle, & se disposoient à s'en aller quand la fausse Mere trouva moyen de les retenir en se déclarant à celle qui pouvoit le plus sur toutes les autres. Les Gens de la fausse Nopce estoient si bien déguisez, & leur langage avoit un rapport si juste à ce qu'ils representoient, que la Demoiselle à qui l'on se découvrit eut peine à croire d'abord qu'on ne cherchât point qu'à la tromper. Enfin ouvrant bien les yeux, & rappelant tous les traits qui luy avoient échappé sous ces habits extraordinaires, elle reconnut la Metamorphose. Rien ne luy parut plus réjouissant, elle en fit mystère à ses Compagnes, & commençant à se divertir de leur erreur, ainsi que ceux de la Mascarade, elle leur dit que pour punir leur

Amie

Amie qui les faisoit trop longtemps attendre, elle estoit d'avis d'enlever les Mariez, & de les mener ailleurs, pour luy faire perdre ses pas & sa peine quand elle viendrait; qu'elle sçavoit une Dame dans le plus prochain Hameau qui avoit chez elle bonne compagnie, & qu'en y allant elle répondoit d'un accueil tres-agreable. Toutes ayant approuvé la chose, on la proposa aux deux fausses Païsannes qui y consentirent. En mesme temps on se mit en marche, les trois Violons jouant devant cette belle Tronpe. Il faisoit un temps fort doux, la Lune estoit dans son plein, & la promenade, quoy qu'elle se fust de nuit, ne pouvoit qu'être agreable. Le Marié dangoit en marchant, & tenoit la Mariée que les Demoiselles prenoient plaisir à

à faire parler. Son jargon de Villageoise qui paroissoit naturel, aidoit si bien à la déguiser, qu'elle leur fut toujours inconnue. On arriva chez la Dame, qui crût la Nopce effective, & fut ravie qu'on luy amenaît des Violons. Plusieurs Gentilshommes estoient avec elle, & commencerent un Bal fort divertissant, dont la jeune Mariée eut tous les honneurs. Outre qu'elle avoit les traits brillans & la taille fine, elle affectoit un air d'innocence qui donnoit envie de l'entretenir. Un Cavalier fort bien fait s'empressa plus que les autres à luy dire plusieurs fois qu'il la trouvoit toute aimable. Une grande reverence qu'elle luy faisoit à chaque douceur l'engageant à la flater d'avantage, insensiblement il fit le D. Joüan du Festin de Pier-

re, en luy demandant comment il estoit possible qu'une aussi jolie personne se fust resoluë à estre la Femme d'un Païsan. Elle répondit d'une façon niaise que c'estoit sa Mere qui l'avoit voulu; qu'elle n'y avoit point mis son amitié; & qu'on luy avoit toujours dit qu'elle épouserait quelque Monsieur, & que si elle pouvoit s'échaper en s'en retournant, elle sçavoit bien qu'elle n'étoit point encor mariée. Le Cavalier rit de sa pretenduë ingenuité, & se montrant prest à l'épouser quand elle voudroit, il luy dit qu'en attendant, il alloit prier une de ces Demoiselles qui l'avoient accompagnée, de se dérober de l'assemblée, & de l'emmener chez elle. La Belle rit à son tour d'une proposition si extravagante, & pour en avoir le plaisir entier, elle l'assura

l'assura que s'il vouloit bien estre son mary, elle ne demandoit pas mieux que de laisser là sa Mere pour suivre une Demoiselle qui la garderoit en tout honneur. Le hazard voulut que le Cavalier estoit des Amis de celle à qui le secret du déguisement avoit esté confié. C'estoit une Personne d'esprit mariée depuis deux ans à une façon de Noble qui estoit absent. Il la tira à l'écart pour luy apprendre ce qu'il avoit arresté pour la Mariée, & luy dit que l'aventure seroit fort plaisante, si la déroband cette nuit au Paisan, qui viendroit le lendemain la chercher chez elle, on la luy moniroit habillée en Dame, frisée & parée, en sorte qu'il n'osast la reconnoistre. La Demoiselle, charmée de le voir donner dans le panneau, se chargea du soin de conduire

conduite cette affaire , à condition qu'il leur serviroit d'escorte, quand elles s'évaderoient , & qu'il viendroît le lendemain au matin voir ce qui se passeroit dans le changement d'une Paysanne en Demoiselle. Elle alla un peu après parler tout bas à la Mariée , qui se faisant un plaisir de continuer la tromperie, avertit la Veuve & l'Intendant de ce qu'elle avoit résolu de faire. Ils promirent l'un & l'autre de faire grand bruit de son prétendu Enlèvement, mais ce fut un rôle que joua la seule Veuve, la Collation qu'on apporta après que l'on eust dansé jusques à minuit, ayant donné lieu à l'Intendant d'en jouir un autre. On beut à luy comme au Marié, & il fit raison à tout le monde. A peine eut-il beu sept ou huit coups, qu'il com-  
mença

mença d'affecter de begayer en  
 parlant, & fit ensuite toutes les  
 postures d'un Homme à qui le  
 Vin montoit à la teste. Il estoit  
 inimitable dans cette sorte de  
 plaisanterie. De la maniere qu'il  
 la soustint pendant quelques  
 temps, chacun le crut yvre, & la  
 Dame du Logis voulut charitable-  
 ment le faire lever de table, mais  
 il en vit sortir tout le monde sans  
 quitter sa place. Cela fut trouvé du  
 vray caractere d'un Païsan qui  
 s'enyvroit le jour de ses Noces.  
 On eut beau luy dire qu'il n'étoit  
 pas temps de boire quand on ve-  
 noit de se marier. Il prit la Bou-  
 teille des mains d'un Laquais, &  
 dit en beuvant sans verre, qu'il n'a-  
 voit point d'autre Femme. La De-  
 moiselle qui étoit d'accort d'em-  
 mener la Mariée, prit ce temps  
 pour s'échaper. Le Cavalier les  
 accom

accompagna, & dit en se separant de l'aimable Villageoise , qu'il viendrait le lendemain luy apprendre à cōtrefaire la Dame. Cependant on s'apperceut aussi-tost que la Mariée ne paroissoit plus. La grande Cousine qui faisoit sa Mere , demanda de tous costez ce qu'elle estoit devenuë ; & la Dame du Logis, surprise elle-mesme de ne la plus voir , donna ses ordres , afin que l'on sçeut où elle estoit. On perdit beaucoup de temps à l'aller chercher par tout ; & enfin les Demoiselles qui l'avoient veuë plusieurs fois parler à l'amie chez qui elle estoit effectivement , dirent que sans doute , voyant le Marié yvre, elle l'auroit emmenée ches elle. La prétenduë Mere dit alors, que puis que sa fille s'en estoit allée, il ne falloit plus songer qu'au

Marié,

Marié, qui faisoit semblant de ne pouvoir marcher droit. Gros Jean le prit d'une main, & elle de l'autre. Les Violons furent renvoyez, & le reste de la Compagnie se separa. Si-tost que le Marié fut hors de la veuë du monde, il n'eut plus besoin d'estre conduit. La grande Cousine alla rejoindre la jeune, avec qui elle coucha chez l'Amie commune qui estoit de leur complot. Le faux Marié les ayant laissées dans cette Maison, y fit apporter le lendemain leurs véritables Habits, qui devoient servir au dénuëment de la Piece. La Belle se mit dans tous ses attraits. Ses cheveux frisez, son ajustement tres-propre, & force Mouches qui relevoient l'éclat de son teint, la rendoient toute brillante. Elle estoit en cet estat quand le Cavalier parut. Il s'écria  
 si-tost

fit tost qu'illa vit sur l'amas de tant de charmes. Elle fit l'embarassée, comme n'osant remuer les bras à cause de sa parure. Le Cavalier, après avoir dit qu'elle passeroit par tout pour une vraye Dame, luy donna quelques leçons pour former sa contenance, & voulut mesme l'instruire sur les airs de qualité. Iugez quel plaisir pour celle qui estoit témoin de tout, & qu'il croyoit de concert pour se rejouir de son innocence. Dans ce mesme temps, la grande Cousine entra habillée encor en Villageoise, & jouant son premier rolle. Elle dit d'abord, en regardant seulement la Maîtresse du Logis, qu'elle venoit reprendre sa Fille; & détournant en suite les yeux, & faisant fort l'estonnée, comme si dans ce moment elle eust commencé à la recon

reconnoistre , elle demanda ce qu'on vouloit faire d'elle avec sa frisure & ses beaux Habits. La Belle luy dit dans son jargon affecté , qu'on sçavoit fort bien qu'elle n'avoit point lâché le mot qui marie les Filles , qu'un Monsieur qu'elle voyoit , promettoit de l'épouser , & qu'elle ne devoit point l'empescher d'estre Madame. Cela fut dit d'un ton si naïf ; que le Cavalier en fut la dupe. Il crût ne parler qu'à des Païssannes, & les jugeant sans esprit , il prétendit les persuader quil les mettroit toutes deux dans une haute fortune , si elles faisoient ce qu'il leur diroit. Grande révérence de la Mere, qui dit au Monsieur qu'il estoit bien vray qu'on n'avoit pas dit tout ce qu'il falloit pour marier tout-à-fait les Gens ; mais que sa Fille,

Fille, pour n'estre que du Village, ne laissoit pas d'avoir de l'honneur, & que si c'étoit pour se mocquer d'elle, il ne falloit point qu'il luy promît rien. Le Dialogue fut long, & fit fort rire l'Amie, qui eût jouy plus longtemps de ce plaisir, si une Dame voisine ne fust venuë la trouver pour quelque affaire. Cõme elle entra sans estre attenduë, il fut impossible d'empescher que la tromperie ne fust decouverte. Elle connoissoit la Belle, qu'elle arresta, la voyant se retirer tout à coup, ainsi que la fausse Villageoise, à qui cette Dame ne prit point garde. Elle luy fit un cõpliment obligé sur ce qu'elle devenoit tous les jours plus belle, & luy parla de quelqu'un de sa Famille, dont tout le monde connoissoit le nom. Il ne falut rien dire de plus pour faire comprendre

prendre au Cavalier qu'on leur faisoit piece. Il devina qui estoit la Belle, & la fit rougir en la regardant attentivement. La Belle qui vit qu'elle n'avoit plus à se cacher, soutint l'entretien pendant plus d'une heure avec une finesse d'esprit qui la fit paroître dans tout son mérite. Le Cavalier ne dit presque mot, & laissa partir la Dame, qui fut à peine sortie, que l'autre Cousine entra dans la Chambre avec un Habit assez magnifique. Ce fut alors à qui riroit davantage. Le Cavalier qui entendoit raillerie, avoua de bonne-foy qu'il avoit esté trompé, mais il soutint qu'il l'estoit bien moins qu'on ne le croyoit, & peur le faire connoître, il ajouta qu'il avoit promis à la belle Païsanne de l'épouser quand elle voudroit, & qu'il s'engageoit

gageoit tout de nouveau à ne luy point manquer de parole. Cela fut trouvé de fort bon sens, cette aimable Fille estant un Party tres-considérable. Le bruit de cette Avanture se répandit aussitost par tout. Elle surprit tout le monde ; & les Demoiselles du voisinage qui avoient veu leur Amie sans la reconnoistre, eurent besoin de l'apprendre de sa bouche , pour ne point douter qu'elle eut fait la Mariée.

Le Roy a donné la Survivance de la Charge de Secretaire d'Etat , à laquelle est attaché le Département de la Guerre , à Monsieur le Marquis de Courtenvaux, Petit Fils de Monsieur le Tellier , Commandeur des Ordres du Roy, Chancelier de France , & Fils aîné de Monsieur le Marquis de Louvoys , Commandeur & Chancelier des Ordres

du Roy , Ministre & Secretaire d'Etat & des Commandemens de Sa Majesté , Grand Vicaire Général de l'Ordre de Nostre-Dame de Mont-Carmel & de S. Lazare de Jerusalem , Maistre des Courriers , & Intendant Général des Postes & Relais de France, &c. Ce jeune Marquis presta le septième de ce mois le Serment de fidelité entre les mains du Roy. Il a de grands exemple à suivre , & s'il marche sur les pas de Monsieur le Tellier, Sa Majesté en doit attendre tous les services qu'un sujet peut rendre à son Souverain. Rien n'est plus connu dans l'Etat que la fidelité & le zele que ce digne Chancelier a toujours fait voir pour le Roy. Les temps les plus difficiles n'ont pû l'obliger à balancer un moment, & loin qu'on l'ait

vû

vû un seul instant détaché de son service, il a toujours travaillé, & souvent avec succès, à faire rentrer dans leur devoir ceux qui s'en étoient le plus écartez. Les recompenses qu'il en a reçûes ne l'ont jamais ébloüï. Dans quelque élévation qu'il se soit vû, il est toujours demeuré maître de luy-même, & n'a souffert aucun empire sur luy à la vaine gloire, qui fait que les Favoris de la Fortune cessent aussi-tost de se connoître. Aussi ne tient-il rien d'elle, puis qu'il doit tout à ses services & à son mérite. Un Sujet modeste dans un long cours de prosperitez, est une chose fort rare, & c'est en quoy ce digne & sage Ministre ne peut trop estre admiré, sa modestie ayant toujours esté si égale, qu'elle ne paroît pas moins encor aujourd'huy, qu'elle faisoit

*Decembre 1681.*

G

lors qu'il commença d'estre chargé des grandes Affaires. Mr le Marquis de Courtenvaux n'a pas cet exēple seul à se proposer. Pour en suivre un autre des plus éclatans, il n'a qu'à jeter les yeux sur Monsieur le Marquis de Louvoys son Pere. Il verra dans ce Ministre, tout de feu pour le service du Roy, une activité surprenante, & toujours suivie d'une exécution heureuse. Je vous en ay entretenuë presque dans toutes mes Lettres, & cependant je pourrois vous en dire chaque mois quelque chose de nouveau. Estre digne Ministre de Louïs le Grand, c'est estre après luy un des premiers Hommes de son siècle. Aussi seroit-il impossible d'en trouver un plus infatigable & plus agissant que Monsieur le Marquis de Louvoys. Comme il découvre

couvre d'abord le fond des Affaires les plus difficiles & les plus embarrassées, il ne prend jamais que de justes mesures pour les terminer ; & ce qui marque une vivacité & une pénétration d'esprit inconcevable, c'est la promptitude qu'il a toujours à délibérer. Rien n'est de plus d'importance en beaucoup d'occasions, parce que trop de lenteur à se résoudre, quand on est pressé d'exécuter, fait quelquefois perdre en délibérations, un temps qui ne devoit être employé que pour agir. S'il y a de l'avantage à prendre d'utiles mesures en toutes choses, il est souvent absolument nécessaire de les prendre à temps. Monsieur le Marquis de Courtenvaux a fait voir dans ses Etudes un esprit beaucoup plus vif & plus solide que l'on n'a accou-

mé de l'avoir dans ses premières années. Je vous parlay il y a quelques mois, de la manière dont il soutint des Theses sur toute la Philosophie. Comme il est d'une Maison où l'on ne sçait ce que c'est que de prendre du repos, il entra aussi tost après à l'Académie. On luy a fait choisir celle de Messieurs Coulon & du Quesnoy, auxquels sont associez Messieurs de Rochefort & du Gard, qui tenoient auparavant Académie dans la Ruë de Seine. Monsieur du Gard a esté élevé dans celle de feu Monsieur Bernardy. On peut croire que tant d'habiles Maîtres unis ensemble veillent avec beaucoup plus de soin sur la jeune Noblesse qu'on leur confie. Aussi ont ils l'avantage de voir dans leur Académie grand nombre de Personnes de la première

mière qualité, tant de France que des Païs Étrangers. Les Exercices du matin sont de monter à Cheval, & de courre la Bague. Les quatre Maîtres tiennent chacun un Manège pour y faire travailler jusques à midy. L'après-dînée on fait des Armes, on danse, on voltige, on fait des hautes Armes, on dessigne, & l'on étudie les Fortifications en presence de l'un des Maîtres, qui ont chacun leur semaine. Monsieur le Marquis de Courtenvaux, outre plusieurs Langues qu'il apprend tout à la fois, s'applique à toutes ces choses, ainsi qu'aux Mathématiques, & y réussit beaucoup, parce qu'il s'attache, & que cet attachement fait son plaisir. Il ne se prévaut point de son mérite particulier, ny du Sang illustre dont il sort. Il est civil & affable à tout

le monde, & ne dispute avec ses  
 Camarades que sur l'honnesteté  
 & le desir qu'il a de se distin-  
 guer dans ses exercices. J'avouë,  
 Madame, qu'ils sont nouveaux à  
 un Secrétaire d'Etat ; mais les  
 temps passez ne sont plus, & tout  
 doit estre extraordinaire sous le  
 Regne d'un Roy qui ne fait que  
 des prodiges. Les Secrétaïres  
 d'Etat d'aujourd'huy ne sont pas  
 seulement pour le conseil, &  
 pour donner des ordres, mais ils  
 executent ; ils ne font pas agir  
 seulement, mais ils agissent eux-  
 memes. L'ardeur de servir un  
 Prince dont les lumieres les a  
 rendus ce qu'ils sont, les fait vo-  
 ler aux deux bouts du Royau-  
 me, & visiter des Lieux où leur  
 présence fait plus en deux jours  
 pour le service du Roy, qu'on  
 ne faisoit autrefois en deux ans  
 entiers;

entiers ; de manière qu'ils ont souvent fait le tour de la France deux ou trois fois l'année , & qu'on les voit de retour de ces grands Voyages , avant qu'on ait appris leur départ. On ne doit pas s'étonner après cela des succès presque incroyables que les affaires du Roy ont en tous lieux. Si les Secrétaires d'Etat d'aujourd'huy servent si bien, ils sont heureux d'estre nez sous un Monarque qui par ses vives lumieres decouvrant sans peine le talent de chacun d'eux , leur fournit sans cesse des occasions de faire paroître leur zele , & la grandeur de leur génie pour l'exécution des affaires dont il leur donne le soin. Les plus jeunes mêmes en travaillant sous le Roy, sont éclairez avant l'âge où l'on a l'esprit assez ouvert pour pouvoir entrer dās les gran-

des Affaires. Monsieur le Marquis de Louvoys n'avoit que trente & un an, lors qu'on l'a fait Ministre d'Etat. C'est ce que l'importance de ses services luy avoit fait meriter, & ce qui n'avoit point encor eu d'exemple. C'en est un beau pour Mr le Marquis de Courtenvaux. Il est jeune, & cependant il eust pû, dans un âge encor moins avancé, obtenir la Survivance qui luy vient d'estre donnée, le Roy ayant déclaré *qu'il n'a pas tenu à luy qu'il ne l'ait eue plutôt.* Mais Mr de Louvoys voulant donner à Sa Majesté un Secrétaire d'Etat tout fait, & non pas à faire, a esté bien aise que cet honneur luy fust accordé plus tard. Il étoit juste que le Roy ayant formé le Pere selon son desir, le Pere apprît au Fils les manières dont le Roy veut estre servy.

Person.

Personne ne doute de la piété de ce grand Prince. Elle paroît dâs toutes les Actions, & l'on en a veu encor depuis peu une glorieuse marque dans la solemnité de la Feste que l'on a faite à Marseille par l'ordre exprés qu'il en a donné. Il faut vous en apprendre la cause. Un Bohémien ayant reconnu qu'un jeune Forçat qui fervoit dans les Galeres étoit d'un esprit credule, l'ébloiit si bien, qu'il luy fit croire que par le moyen d'un sortilege il le feroit évader sans qu'on le vist, pourveu qu'il luy mist entre les mains une Hostie consacrée, dont ce sortilege devoit estre composé. Ce Malheureux se laissa persuader. Il feignit de faire ses dévotions, & garda l'Hostie. La chose ayant esté sçeuë six mois après, on se saisit de l'un & de l'autre, & on

G v

retrouva l'Hostie aussi blanche & aussi entiere, que si elle eust esté consacrée de ce mesme jour. Le Roy ayant esté informé de ce sacrilege, envoya soudain ses ordres à Monsieur Brodard Intendant de ses Galeres, pour faire punir les deux Coupables, & prendre le soin de faire faire une Procession generale, dans laquelle on portast cette Sainte Hostie en triomphe par toute la Ville. Cela fut exécuté. Le feu expia le crime du Bohémien & du Forçat, & six jours après, la Procession se fit dans cet ordre. Un Bedeau précédé de quatre Trompetes portoit un Guidon, où d'un costé étoit peint un Soleil d'Eglise que deux Anges soutenoient. De l'autre côté étoit le Soleil, dardant ses rayons sur une maniere de Boëte, avec ce Vers d'Horace pour ame,

*Intami*

*Intaminatis fulget honoribus.*

Huit Marguilliers suivoient ce Bedeau marchant deux à deux, & tenant chacun un Flambeau de Cire blanche. Les Comites des Galeres paroissoient en suite, avec plusieurs Hautbois à leur teste. Derriere eux étoient deux Tambours de Guerre, précédant les Ecrivains. Ces derniers marchoiēt devant les Ordres Religieux, qui sont au nombre de vingt, & ceux-cy devant les quatre Parroisses. Celle de la Major étoit en Chapes fort riches, ayant à la teste un Chœur de Musique, & à la queuë quantité de Violons. Quatre Prêtres en Dalmarique, suivoient avec autant d'Encensoirs. Ils avoient tous une Couronne de Fleurs, ainsi que huit autres Prêtres vêtus en Diacres, dont chacun tenoit les Bâtons du Daix.

Mon

Monsieur Martinon, Sacristain de la Cathedrale, portoit le Soleil où la Sainte Hostie estoit enfermée. Tous les Capitaines, Lieutenans, Sous-Lieutenans, & Enseignes des Galeres marchoient deux à deux derriere le Daix, avec chacun un Flambeau de Cire blanche du poids de deux livres. La Procession estant sortie de la Cathedrale, passa sur le Port, qui étoit orné de Tapisseries & semé de Fleurs, ainsi que toutes les Ruës. Les Hallebardiers bordoient ce Port d'un côté, & les Mousquetaires de l'autre. Quand la Sainte Hostie passoit devant l'une des Galeres, on tiroit tout le Canon pour luy faire honneur; & tous les Soldats estant à genoux, mettoient leurs Mousquets à terre. Lors que l'on fut arrivé devant la Reale, on mit cette Sainte Hostie  
sur

fur un magnifique Reposoir, qu'on avoit dressé au même lieu où les Coupables avoient expié leur crime. Un peu après, l'Aumônier de la Forte, qui étoit la Galere des Criminels, descendit de la Reale, & se mettant à genoux la corde au col, demanda pardon à Dieu, & fit amende honorable, ce qui attira les larmes de tous ceux qui l'entendirent. Outre les Galeres, tous les Bastimens, Vaisseaux & Barques du Port, ainsi que la Citadelle & les deux Forts, firent trois décharges de tout leur Canon. Ainsi on peut dire qu'il s'en tira plus de mille coups. Après qu'on eut donné la Benediction devant la Reale, la Procession s'en retourna dans le même ordre qu'elle étoit venue, & fit le tour de la Ville avant qu'elle rentrât dans la Cathedrale, où Monsieur

sieur le Bar, Missionnaire de Saint Lazare , prescha fort éloquemment sur l'horreur du crime qu'on avoit tâché de reparer.

Le Vendredy 5. de ce mois, le Roy honora Paris de sa presence. Ce Voyage fut seulement de cinq ou six heures, & cependant il me pourroit fournir la matiere d'un Volume. On ne doit pas en estre surpris. C'est l'ordinaire de ce Monarque de faire beaucoup de choses en tres-peu de temps. Sa Majesté visita d'abord le Jardin appelé la Pépiniere. C'est un fort grand Enclos qui est au bout du Fauxbourg Saint Honoré , dans un Lieu appelé le Roule. On doit l'établissement de ce Jardin aux soins de Monsieur Colbert. Ce zélé Ministre, qui s'applique incessamment à tout ce qui peut être utile au Roy  
&

& à l'Etat, voyant qu'on ne pouvoit sans de tres-grandes dépenses, & sans beaucoup de difficulté, orner de Fleurs & d'Arbustes rares, les Parcs & les Jardins des Maisons Royales, conçut luy seul le dessein en 1670. d'établir des Pépinières de toutes sortes d'Arbres. La proposition fut d'abord regardée comme impossible, mais rien ne l'est à M<sup>r</sup> Colbert quand il s'agit de servir le Roy. Il pensa des choses si justes sur ce sujet, & donna pour cet Etablissement des ordres si judicieux à Mr Balon, qui a la direction des Plans d'Arbres des Maisons Royales, que cette affaire eut un plein succez. Ainsi depuis sept ou huit années, Sa Majesté a tiré de sa Pépinière une tres-grande quantité d'Arbustes pour toutes ses Maisons. Vous sçavez, Madame, que le  
nombre

nombre des Maisons Royales est considerable, & que les Parcs & les Jardins en sont grands. Le Roy ayant tout examiné, marqua qu'il estoit fort satisfait d'avoir veu un nombre presque infini de toutes sortes d'Arbustes des plus beaux, & des plus rares. Sa Majesté étant en suite remontée en Carrosse, entra dans Paris aux acclamations de *Vive le Roy*, & vint au vieux Louvre voir son Cabinet de Tableaux. Il est dans un Appartement neuf, à costé de la superbe Galerie appelée *la Galerie d'Apollon*. L'or que l'on y voit briller de tous côtez, est ce qu'elle a de moins rare. C'est un Chef-d'œuvre de Peinture & de Sculpture, qui entre autres ornemens a plusieurs Tableaux de Monsieur le Brun, d'une beauté achevée. Tout y est admirable, jusques aux

Serru

Serrures des Portes & des Fenêtres , qui sont cizelées & dorées, & dont rien ne peut égaler le travail. La Galerie qui étoit en cet endroit, fut brûlée quelque temps après le Mariage du Roy , & Sa Majesté fit bâtir au mesme lieu celle dont je viens de vous parler. On sauva quelques Tableaux de cet embrasement , représentant plusieurs Roys de France, lesquels sont conservez parmy ceux du Roy. Ce que l'on appelle le Cabinet des Tableaux de Sa Majesté dans le vieux Louvre, contient sept grandes Salles fort hautes , & dont quelques-unes ont plus de cinquante pieds de longueur. Outre cela, il y en a encore quatre au vieil Hôtel de Gramont qui joint le Louvre. Vous jugez bien qu'on ne peut voir tant de Lieux remplis des Tableaux du

du Roy , sans que le nombre paroisse presque infini. Les plus hauts Apartemens en sont embellis jusqu'au dessus des Corniches. On voit d'ailleurs en plusieurs endroits des especes de Volets qui en sont tous couverts des deux côtez; de maniere qu'étant couchez contre la muraille , cela fait trois rangs de Tableaux. Voicy à peu près le nombre de ceux des plus grands Maîtres qui sont dans ces onze Salles. Ils sont tous Originaux. Il y en a seize de Raphaël d'Urbain. C'est le plus estimé de tous les Peintres modernes. Comme il n'étoit âgé que de trente-six ans lors qu'il est mort , le nombre de ses Ouvrages ne peut être grand. Ainsi l'on peut dire que le Roy en a la plus grande partie. Parmi les Tableaux de ce grand Maître,

Maître , il y en a trois qui sont sans prix. L'un représente la Transfiguration , & est à Rome. Sa Majesté a les deux autres, qui sont un S. Michel de grandeur naturelle, & la Sainte Famille. Ce dernier est le plus estimé de tous. Il est peint sur du Bois de Cedre, & c'est par cette raison qu'il s'est mieux conservé que tous les autres. Raphaël le fit pour le Roy François I. en l'an 1518. Ce sçavant Homme , qui mourut deux ans après , & à qui le Pape qui gouvernoit l'Eglise en ce temps-là avoit dessein de faire épouser sa Nièce, étoit alors dans la vigueur de son âge , de sorte que son génie commençoit d'entrer dans toute sa force. Ce Tableau a cinq pieds six pouces de haut, & quatre pieds trois pouces de large, & renferme cinq Figures de grandeur naturelle,

relle, & deux petites. Je ne m'entens point davantage sur ce Chef-d'œuvre de l'Art. Il est de Raphaël, c'est tout dire.

Les autres Tableaux sont,  
Six du Corrège.

Cinq de Jules Romain.

Dix de Leonard de Vinci.

Huit du Georgeon.

Quatre du Vieux Palme.

Vingt-trois du Titien.

Dix-neuf du Carrache.

Huit du Dominiquain.

Douze du Guide.

Six du Tintoret.

Dix-huit de Paul Veronese.

Quatorze de Vandeik.

Dix-sept du Poussin.

Six de Monsieur le Brun, entre lesquels il y en a de quarante pieds de longueur.

Ces Tableaux sont accompagnez de quantité d'autres, dont je

le

ne ſçay pas le nōbre. Je ſçay ſeulement qu'ils ſont de Rubens, de l'Albane, du Valentin, d'Antoine More, & d'autres Maîtres auſſi renommez. Outre tous ces Tableaux, il y a dans le vieil Hôtel de Gramont pluſieurs groupes de Figures, & Bas-reliefs de Bronze, de Marbre & d'Yvoire. Il eſt difficile de ſe perſuader en voyant tant de Chef-d'œuvres, où l'Art ſemble en pluſieurs avoir eſté au deſſus de la Nature, que la plûpart ayent eſté assemblez dans un temps où le Roy a ſoutenu avec avantage & avec éclat les efforts de toute l'Europe ligüée contre luy. Il eſt vray que Sa Maieſté en a eu pluſieurs depuis que la Paix eſt faite ; mais on peut dire que ce temps de Paix a eſté plus à charge à ſes Finances que la Guerre meſme, à cauſe  
du

du grand nombre de Fortifications que la prudence & la sécurité de ses Etats l'ont obligé de faire élever, pour se garantir d'un monde entier d'ennemis de sa Grandeur. Cependant tout va d'un pas égal depuis qu'il a pris luy-même le soin des Affaires de l'Etat. Ses Finances sont en de bonnes mains, il jouit seul de tout ce qui luy appartient, & c'est par là qu'étant en état de soutenir en tout temps toutes sortes de dépenses, il luy a esté aisé de faire passer dans ses Cabinets la plus grande partie de ce que les Curieux de toute l'Europe avoient de plus rare, & l'Italie de plus beau. Il n'est plus nécessaire de voyager pour voir les plus grandes raretez. L'amour du Roy pour les Arts, & la vigilance de ceux qui les font fleurir sous luy,

ont

ont presque tout rassemblé dans  
ses superbes Maisons. Sa Majesté  
trouva tout en fort bon ordre, par  
les soins de Monsieur le Brun son  
premier Peintre, dont je vous ay  
parlé plusieurs fois. Il est Di-  
recteur de ses Cabinets de Ta-  
bleaux, & des Manufactures des  
Gobelins; Chancelier, & Princi-  
pal Recteur de l'Academie de  
Peinture & Sculpture, de laquelle  
j'espere vous entretenir au pre-  
mier jour. Il ne faut pas s'étonner  
si tout étoit en si bon état, malgré  
le nombre des ans, & l'humidité  
qui ruïnes ces sortes d'Ouvrages.  
Mr le Brun sçait la maniere de les  
conserver, & ne commet pour ce-  
la que d'habiles gens. Quoy que  
le Roy, outre ce grand nombre de  
Tableaux, en ait déjà ving six à  
Versailles, des sçavans Maîtres  
que je viens de vous nommer, il  
en

en choisit encor quinze pour en orner les Appartemens, & donna ordre qu'on les y fist transporter de son Cabinet du Louvre. Ils sont de Paul Veronese, du Guide, du Poussin, & de Mr le Brun. Sa Majesté examina quelque temps les Ouvrages de ce dernier, & les regardant auprès des Tableaux de tant d'Illustres, il luy dit obligeamment, *Qu'ils se sou-tenoient bien parmy ceux de ces grands Maîtres, qu'après sa mort ils seroient aussi recherchez ; mais qu'il souhaitoit qu'il n'eust pas si-tost cet avantage, parce qu'il avoit besoin de luy.* On ne sçauroit en cela louer trop le goût du Roy. Tous ces fameux Peintres, si l'on en excepte deux ou trois, n'ont pas esté estimez pendant leur vie, cōme nous voyons que l'est aujourd'huy Mr le Brun. Plusieurs sçavent le peu de

de cas que quelques-uns firent du Pouffin lors qu'il vint en France. Cette estime generale est bien glorieuse à Monsieur le Brun, estant fort rare que l'envie, qu'on porte presque toujours aux hommes aussi extraordinaires que luy, les laisse jouir pendant qu'ils vivent de tout le fruit de leur reputation. Aussi faut-il avoüer qu'il est du nombre de ceux qu'on ne trouve pas dans chaque Siecle. Le Bonheur du Roy, si quelque chose peut-estre bon-heur pour luy, lors qu'on le voit si digne de tout, luy donne ce que l'abondance de tous ses tresors n'auroit pû luy faire avoir. L'Italie n'a plus de Peintres pareils à ceux dont les Tableaux sont aujourd'huy dans son Cabinet. Il n'est aucune autre Nation qui en pût fournir. Le Ciel

*Decembre 1681.*

H

en fait naître un en France, afin que les Tableaux, les desseins de ses Tapisseries, les Bas-reliefs, & toutes les autres choses de cette nature qui regardent son Histoire, soient faites par un François, dont on puisse dire que la force du génie & du pinceau égale tous ceux qui ont excellé dans le fameux Art de peindre. Il estoit bien juste que lors que le monde manque de ces sortes de grands Hommes, le Roy dont les surprenantes qualitez passent celles d'Alexandre, ne manquast point d'un Appelles. Sa Majesté apres avoir veu les Tableaux des sept grandes Salles du vieux Louvre, aller voir ceux qui sont dans les quatre Salles du vieil Hôtel de Gramont. Elle y trouva la Famille de Darius peinte en miniature d'apres Monsieur le Brun. Cet Ou-  
vrage

vrage doit estre beau , puis qu'il avoit esté jugé digne de tenir une place parmy les plus beaux Tableaux du monde. Le travail en est extraordinaire & grād, & peu de gēs on fait des miniatures sans blanc, aussi considerables & aussi finies; & ce qui vous surprendra, c'est que celle-là est d'une Femme. Elle a esté faite par Mademoiselle Chateau, ce nom est connu. Elle est Femme de Mr Chateau, Graveur ordinaire du Roy, & qui a gravé beaucoup de Tableaux du Cabinet de Sa Majesté. Les Ouvrages de cette Illustre sont fort recherchez , & elle en a fait pour beaucoup de Souverains. Le Roy fit present de celuy de la Famille de Darius à Monseigneur le Dauphin, qui fait d. puis quelque temps amas de Curiositez pour en composer un Cabinet. La mesme

H ij

travaille presentement à la Bataille de Porus ; & quoy que ce soit une fort grande entreprise , cet Ouvrage est déjà tres-avancé. Sa Majesté sortit fort contente d'avoir veu tous ses Tableaux en si bon estat. Les plus anciens & les plus rares sont enfermez dans des manieres d'armoires plates & dorées , dont tout le dessus est peint, & l'on pourroit dire que ce sont des Tableaux qui en cachent d'autres. On est obligé de prendre ces précautions pour ceux qui ayant esté faits depuis un grand nombre d'années, peuvent estre facilement gâtez. Le Roy ayant l'imagination toute remplie de ce que la Peinture a de plus beau, alla voir un morceau d'architecture , qui si l'on en excepte la Galerie du Louvre , est le plus grand qui se trouve au monde, c'est la

la Façade de ce magnifique Bâtiment. Il l'examina longtemps, mais ce qu'il en dit ne fut entendu que de Monsieur Colbert, qui estoit aupres de luy. Sa Majesté au sortir du Louvre se rendit à l'Hostel appelé anciennement de saint Chaumont, & presentement de la Feüillade. Le Peuple qui avoit appris son arrivée, s'amaissa dans toutes les Ruës de son passage, & la foule fut aussi grande qu'elle auroit pû l'estre à une Entrée publique dans une autre Ville que Paris. L'alégresse & les cris redoublez de *Vive le Roy*, égalerent l'empressement que chacun avoit de voir ce Monarque, & les Peuples tout réplis de zele & d'amour pour luy, cherchoiēt à l'envy à luy faire voir par là combien sa presence leur est chere. On peut dire que le Roy, apres

avoir veu dans ses Cabinets des Ouvrages de Peinture imitant le Relief , alloit voir un Relief auquel il ne falloit plus que pres-  
ter une Ame. C'estoit sa Statuë, à laquelle il y a plusieurs années que Monsieur de la Feüillade fait travailler. On sçait que ce Duc aime veritablement la Personne de Sa Majesté, & que son unique attachement a touÿours esté de la servir. Je ne dis rien de son intrépidité dans les périls, & de la dernière Action qu'il a faite. La conduite & la prudence y estoient si necessaires , qu'en estre sorty aussi glorieusement qu'il a fait, c'est avoir montré qu'il n'ignore rien dans le mestier de la Guerre. Je passe au grand Monument que je vous ay dit qu'il a fait dresser pour transmettre la gloire du Roy à la Posterité, & servir d'exemple  
à

à ceux qui comme luy ont receu de grands biensfaits de leur Prince. Quand on entreprend un Ouvrage de cette importance, on en fait toujous un *Modelle* pour voir si l'Ouvrage entier est agreable à la veuë, & si les proportions qu'on luy a données produisent un bon effet. Ceux qui le voyent donnent leurs avis sur les defauts qu'ils y trouvent ; & comme il est encor temps de s'en servir, ils ne peuvent qu'estre utiles. Ce que le Roy alloit voir n'estoit qu'un *Modelle*. On l'avoit placé dans le milieu du Jardin , en sorte qu'il pouvoit estre veu de loin, & de toutes les Faces , comme s'il eust esté dans une Place publique. Cet Ouvrage represente un *Piédestal* dont la hauteur est de vingt-un pieds. La Figure du Roy faite toute d'un bloc

H iij

de Marbre blanc , est au dessus. Elle a dix pieds de hauteur. Quatre Esclaves de Bronze sont assis aux quatre coins ; & quoy qu'il semble que cette attitude doive marquer un état tranquille , on ne laisse pas de les prendre d'abord pour des Esclaves. La douleur diferemment peinte sur leurs visages, fait connoistre ce qu'ils souffrent , & leurs dos presque courbé montre assez à quoy ils sont destinez. Chacun a quatre pieds de grosseur, & dix de hauteur. L'un est un Vieillard fort abatu ; l'autre un jeune Esclave, qui fait effort pour rompre ses chaînes ; un autre paroist dans un âge meûr ; & le quatrième est diferent des trois autres. Les Simboles qui les accompagnent, peuvent donner lieu de les reconnoistre , ou servir du moins à  
faire

faire faire des applications. Aux quatre Faces du Pié-deſtal, entre les Eſclaves, ſont quatre Baſ-Reliefs de Bronze. L'un repreſente l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, qui en preſence de toute la Cour declare que le Roy ſon Maïſtre cede le pas à Sa Majeſté. Le ſecond fait voir le Paſſage du Rhin. On voit dans le troiſième la Priſe de Beſançon, & le Roy qui commande à Monſieur le Duc de la Feüillade de ſ'emparer de la Citadelle; & le quatrième repreſente Sa Majeſté donnant la Paix à l'Europe. Toute cette grande Machine eſt accompagnée de quantité de Trophées, & de pluſieurs autres Ornemens de Bronze, que les Connoiſſeurs trouvent admirables. Auſſi avoient-ils qu'on ne peut rien faire de plus beau, tant pour le grand gouſt du

dessein , que pour les belles expressions , l'agréable contraste , la noblesse ; & la variété. Tout est étudié dans ce grand Ouvrage , & fait avec un soin merveilleux , & d'une manière aussi belle qu'elle est particulière à Monsieur Desjardins. C'est le nom du Sculpteur , à qui seul , après Monsieur de la Feüillade , la France doit ce grand Monument. Sur la Face de devant , au dessus du Bas Relief, on lit ces deux Vers Latins.

*Et tibi, ne nobis Augusti sacula  
desint,  
Victori terras pace fovere da-  
tum.*

Les Paroles suivantes sont marquées en lettres d'or au dessous du Bas-Relief.

LUDO

## LUDOVICO

VICTORI INDEFESSO,

*Domitis Bataris, adjectis Imperio  
Hannonibus Sequanis Atrebatibus  
Utriusque Austria Populis, Rheno  
Eridanoque una die subjugatis,  
Profligatis Europa cōiurata viribus,  
Orbe pacato,*

*Hoc immortale Trophaum Regi erga  
se munificentissimo,*

*Grati animi Monumentum posuit  
Franciscus d' Aubusson de la Feuille-  
lade, Dux Franciae par & Mares-  
callus, Delphinatus pro Rex, Prato-  
rianarum Cohortium Praefectus.*

Sur la Face opposée, on voit  
cette grande inscription François-  
se, au dessous du Bas-Relief.

A LOUIS

LE CONQUERANT.

*Pour avoir dompté les Hollandois,  
Joins à l'Empire les Peuples du Hai-  
naut*

# 180. MERCURE

*naut, de l'Artois, de la Franche-Comté, & de l'une & l'autre Auftracie, Donné les Loix en un mesme jour au Rhin & au Pô, Vaincu les forces de l'Europe conjurées contre luy, Donné la Paix à tout le monde, François d'Ambusson de la Feuillade, Pair & Maréchal de France, Gouverneur du Dauphiné, Colonel des Gardes Françaises, a élevé ce Monument pour reconnoissance eternelle de tant de bienfaits, & pour trophée de tant de Victoires.*

Au dessus de ce mesme Bas-Relief, sont les quatre Vers qui suivent.

*Nos Roys dans tous les temps sur  
tous les autres Roys*

*Ont eu le premier Rang par leur  
grandeur suprême ;*

*Mais LOUIS a forcé par ses fameux  
Exploits*

*L'Espagne si fiere autrefois,*

**A**

*A venir à ses pieds l'avouer elle-  
mesme.*

A côté droit, au dessus du Bas-Relief, on lit ces deux Vers Latins.

*Aspice tranati Lodoicum in littore  
Rheni*

*Granica sileat macedo Miracula  
ripæ.*

Ces deux autres Vers Latins. sont au dessus du Bas-Relief, du côté gauche.

*Cæsar Alexiacas, geminis vix men-  
sibus arces*

*Occupat, octavâ Lodoicus lucè Ve-  
suntum.*

Le Roy estant entré dans le Jardin où ce Monument estoit élevé, dit d'abord, apres le premier coup d'œil, *qu'il avoit bien du Grand.* Il s'approcha ensuite, examina tout en particulier, lût les Inscriptions, & dit à Monsieur de la Feuillade qu'elles estoient  
fort

fort obligantes ; puis se retournant du côté de Monsieur Desjardins, il luy dit, *qu'il s'estoit fait une grande idée de cet Ouvrage sur le recit qu'on luy en avoit fait, mais que ce qu'il voyoit surpassoit tout ce qu'il s'en estoit imaginé.* De là Sa Majesté passa dans le Lieu où l'on travaille aux Marbres & aux Bronzes, où Elle vit sa Statuë de Marbre, & un Esclave de Bronze fort avancé, aussi-bien que plusieurs Trophées, & trois Bas-Reliefs achevez. Le Roy les loüa fort, & considéra quelque temps une Diane de Marbre que Monsieur Desjardins a faite pour Versailles. Sa Majesté alla ensuite aux Fonderies, & retourna une seconde fois voir le Modèle. Elle faisoit connoître par là qu'il luy avoit plu. Ce second examen qu'Elle en voulut faire, luy ayant fait découvrir

couvrir de nouvelles beautez dans cet Ouvrage , Elle dit plusieurs choses obligantes à Monsieur de la Feüillade , & avoüa qu'Elle estoit tres-satisfaite. Elle marqua encor en montant en Carrosse, qu'on ne pouvoit l'estre davantage , & repéta les mesmes choses à S. Germain. Les Ouvriers en eurent des marques, puisqu'on leur distribua par ses ordres une somme considérable. On ne peut faire réflexion sur tout ce que fait, & sur tout ce que dit le Roy, sans l'admirer. La plupart des Hommes , de quelque Nation qu'ils soient , louent ou condamnent avec excès ce qui les frappe d'abord ; mais l'on n'a jamais ouïy proferer une seule parole au Roy , qu'après avoir meûrement examiné les choses sur lesquelles on attend son jugement.

Ce

Prince vint ensuite voir sa Bibliothèque, toujours accompagné de Monseigneur le Dauphin, de Monsieur, de Monsieur le Duc, de Messieurs les Princes de Conty, & de quantité de Seigneurs de la Cour. Il fut reçu au bas du degré par Monsieur Colbert, & par Monsieur le Coadjuteur de Roüen, qui le conduisirent d'abord dans le Lieu où estoient les Livres. Je ne dis rien du bon ordre dans lequel il les trouva, on peut aisément se l'imaginer. Le Roy ayant alors aperçu M<sup>r</sup> le Duc de Chartres, luy dit, *qu'il voyoit la plus rare Piece de son Cabinet, & ajouta, qu'ayant de l'esprit, & estant sçavant, ce Cabinet estoit un lieu où on le verroit souvent.* Les Livres furent montrés à Sa Majesté par Monsieur le Coadjuteur de Roüen, qui luy  
rendit

rendit raison de tout ce qu'Elle voulut sçavoir. Elle demanda l'explication de quelques Livres Hebraïques , & fut satisfaite. Elle montrait elle-mesme les endroits qu'Elle souhaitoit qu'on luy expliquast. De là le Roy passa dans un premier Cabinet où sont les Médailles modernes, & trouva sur une Table les Carrez & les Poinçons qui composent son Histoire. Les Poinçons & les Carrez des Têtes étoient rangez selon les âges de Sa Majesté , & ceux des Revers suivant les actions , chaque Carrez étant aupres de sa Médaille, avec un Ecrit où l'action étoit expliquée. Il y avoit par exemple sur l'éducation de Monseigneur le Dauphin, SALUS GALLICI IMPERII. *Assurance d'un parfait bonheur pour l'Etat.* Ces Carrez & ces Poinçons, au nombre de plus de deux

deux cens, se sont accrûs par les soins de M<sup>r</sup> Colbert, qui employe les plus sçavans Ouvriers en cet Art, qui a esté rétably par ce Ministre. En suite Sa Majesté entra dans un autre Cabinet, où est le plus parfait amas de Médailles antiques qui soit au monde. Elle y vit en mesme temps ses belles Agathes rangées en tres-bel ordre sur une grande Table, qui les faisoit découvrir d'une seule veuë. Sa Majesté fut tres-satisfaite de ce bon ordre, & des raisons que luy rendit Monsieur le Coadjuteur de Roüen sur toutes les choses qu'Elle demanda. Apres avoir veu ces deux Cabinets, le Roy descendit dans l'Imprimerie des Tailles-douces, & en fit tirer quelques-unes en sa présence. Il voulut sçavoir combien on en tiroit en un jour. On luy répondit que le

le nombre pouvoit aller jusques à cent. Au sortir de là , S. M. entra dans le Laboratoire , où estoient assemblez Messieurs de l'Académie des Physiciens. Elle y vit une infinité de belles & merveilleuses Machines, & demāda à Monsieur du Clos pourquoy on ne luy faisoit pas voir quelque Expérience. Il répondit qu'on avoit craint que Sa Majesté ne fust incommodée des exhalaisons & vapeurs qui en viendroient. Le Roy s'en retourna sur les cinq heures du soir à S. Germain , fort content de ce qu'il avoit veu à Paris , & Paris demeura fort chagrin d'ahoir jouÿ si peu de temps de la présence de ce grand Monarque.

Les vrais Mots des Enigmes du dernier Mois , & les noms de ceux qui les ont trouvez , seront  
dans

dans ma seizième Lettre Extraordinaire , que vous aurez le 25. de Janvier. Cependant en voicy deux autres que je vous envoie. La première a esté faite par le Devot Captif d'Argenton-Château.

## E N I G M E.

**S***Vr un Teroir assez fertile,  
 Je me promene tous les jours,  
 Non loin de ces endroits , où les tendres amours,  
 Les Graces , & les Ris, ont élu domicile.  
 Lors qu'on donne à ma course entière liberté,  
 D'une épaisse Forest perçant l'obscurité,  
 C'est à moy de faire main basse  
 Sur tout ce qui s'oppose à ma rapidité.  
 S'il arrive que je me lasse,*

Ceux

*Ceux qui me donnent de l'employ  
Se plaignent hautement, & pestent  
contre moy.*

*Mal à-propos pourtant quelquefois  
on m'outrage,  
Car manquant d'yeux, dans mon  
aveuglement,  
Si l'on me donne un Conducteur  
fort sage,  
J'agis aussi fort sagement.  
Cependant malgré ma sagesse,  
Il est des instans malheureux  
Où les traces de sang que mon passa-  
ge laisse,  
Font voir que je suis dangereux*

## AUTRE ENIGME.

*Q Voy que ma bouche soit fort  
grande,  
Je n'ay point de difformité.  
On connoit mon utilité  
Par le secours que chacun me de-  
mande.*

*Quand*

*Quand pour en obtenir on députa  
vers moy,  
L'Envoyé ne perd point sa peine,  
Je le fais boire à tasse pleine,  
Et le renvoye ainsi content de son  
employ.  
De moy-mesme toujours je demeure  
tranquille,  
Et quand on vient me mettre en  
fonction,  
Ce qui sert à me rendre utile;  
Souvent de Spectateur attire plus  
de mille  
Pour voir son opération.*

Les différentes Figures que vous trouverez dans la Planche que j'ajoute icy, font une troisième Enime dont vos Amies se divertiront à chercher le sens.

Les Conseils donnez à Iris leur ont tant plu, qu'elles verront avec joye la seconde Suite qui m'en est

est tombée entre les mains. le

ns

ie

ir

l-

n

f-



*Quand pour en obtenir on députe.*

*L*

*Et*

*De*

*Et*

*Sol*

*vc*

*qi*

*m*

*ve*

*reconde*

*est*

est tombée entre les mains. le vous envoyay la premiere dans le Mois d'Octobre. Celle-cy ne sera pas moins instructive pour les Belles qui commençant à paroistre dans le monde, ont besoin d'Avis pour n'y pas faire de fausses démarches.



## SECONDE SVITE DES CONSEILS, A I R I S.

**J**E crains toujours, Belle Iris, que vous ne vous trouviez accablée sous le nombre des Conseils que je vous donne. Cependant si vous voulez avoir la patience de m'écouter jusqu'au bout, il ne tiendra qu'à vous que vous n'ayez l'expérience de cinquante ans, avec la beauté  
de

de quinze. Les Gens qui s'aiment  
 ſçavent d'ordinaire aſſez peu la  
 maniere d'eſtre familiers enſem-  
 ble. Ils n'ont point l'Art de mêler  
 comme il faut , la liberté que l'a-  
 mour leur permet & le reſpect  
 qu'ils ſe doivent. Il n'eſt pas mal  
 de ſe défaire des noms de Mon-  
 ſieur & de Madame , & de ſ'en  
 donner de plus tendres & de plus  
 doux , mais il ne faut pas aller  
 juſqu'au tutayement , ou du moins  
 il doit eſtre extrêmement rare.  
 trrs-bien placé , & aſſaiſonné avec  
 une grande adreſſe. Je ne vous pref-  
 che pourtant pas une fierté , ny une  
 roideur d'eſprit qui vous rende  
 incapable d'un certain badinage  
 agreable dans lequel il faut entrer.  
 Prenez le milieu. J'avoüe qu'il  
 eſt difficile à prendre , & dans  
 le commerce ordinaire du monde  
 on ſ'y trompè tous les jours. Vous  
 voyez

voyez des Maisons où l'on se pique de donner cette liberté qui est si fort à la mode. Combien y a-t-il de ces Maisons là qui dégènerent en Halles ? l'air libre & galant y consiste à mettre tout en confusion & en desordre. On s'y battroit volontiers, hommes & femmes, pour avoir les manieres aisées. Il en ira de même entre vous & vôtre Amant, si vous ne sçavez le contenir, ou s'il ne se contient luy mesme dans les bornes de la familiarité qui luy est permise. Il ne doit point estre dispensé de la plûpart des petites regles de bien-seance que le monde a établies, à moins qu'elles ne soient tout à fait vaines, & pour ainsi dire superstitieuses, comme il y en a quelques-unes : Encore doit-il toujours faire un peu de façon pour ne pas observer celle qu'il n'observera pas. Il faut qu'il se serve de ses pri-

Decembre 1681. I

*vileges d'une maniere timide , qui vous empesche de sentir que ce sont des privileges qui luy sont deûs. Sur tout , ne laissez jamais voir au monde aucunes marques de la familiarité où vous pouvez estre ensemble. Je ne dis pas par là que vous teniez vostre passion plus secrette, car elle pourra ne l'estre pas, & bien des gens s'aimēt sans en faire un grand mystere , mais je veux dire que quand mesme vous n'en seriez plus tous deux à cacher vostre tendresse, il ne faudroit pas pour cela que le public en vist aucuns effets. L'ay remarqué des hommes qui entrant dans une chambre, distinguent leur Maistresse d'avec toutes les autres par une reverence plus familiere, par un petit mot à l'oreille , par quelque regle de civilité moins exactement gardée. Il y a aussi des Femmes qui si elles ont un Amant*

*un peu considerable , ne manquent point de faire parade en toute occasion du pouvoir qu'elles ont sur luy. Je luy feray bien faire cecy , disent-elles, je le feray bien venir là. Toutes ces affectations sont de tres-mauvaise grace. Ce qui a quelque rapport & quelque liaison avec l'amour n'est bon qu'entre deux personnes.*

*Si vous voulez goustier avec votre Amant les veritables douceurs de la tendresse , prenez garde tous deux à ne vous laisser pas empoisonner l'esprit par la jalousie. Bien des gens ne sont pas de mon avis sur ce sujet. Ils ne reconnoissent plus l'Amour dès qu'il ne produit plus des emportemens ; & une espee de rage , & c'est à quoy l'Amant jaloux est le plus propre. Pour moy, je trouve qu'au lieu de faire accompagner ce petit Dieu, par les Graces,*

*par les Lux, & par les Ris ; ils luy  
 donnent les Furies pour escorte , &  
 on devroit bien le fuir s'il avoit  
 toujours cet effroyable attirail.  
 Mais aussi je croy qu'il pourroit  
 bien s'en passer. Il n'est pas be-  
 soin que dès que vous aurez veu  
 un Homme deux fois de suite , vô-  
 tre Amant vienne tout desespe-  
 ré vous demander raison des as-  
 duitez de ce prétendu Rival , ny  
 que deux ou trois visites qu'il au-  
 ra rendues à une jolie Femme vous  
 fassent jouer le personnage d'une  
 Ariane trahie. Je ne sçay comment  
 on peut prendre goust à un commer-  
 ce d'amour si agité. Les Coquet-  
 tes & les Galans de profession , ne  
 sçavent qu'accuser & se justifier.  
 Toute leur vie roule là-dessus , &  
 hors de là ils n'ont rien à dire.  
 Comme ils n'aiment pas avec beau-  
 coup de fidelité les uns ny les autres,  
 ils*

*ils ne croient pas non plus qu'on en ait beaucoup pour eux , & cela produit sans cesse des reproches, des explications , des ruptures, des raccommodemens , qui enfin aboutissent le plus souvent à des haines déclarées. Mais les gens qui ont le cœur bien fait , ne souffrent pas si volontiers qu'on se défie d'eux.*

*Quand vous vous serez une fois engagée, vous ne trouverez pas bon, qu'après ce qu'il vous en aura coûté, votre Amant croie que ce ne soit pas pour long-temps , & que vous soyez toute prête à en faire autant pour un autre. Votre Amant de son côté , si vous l'avez bien choisi , vous aimera assez pour vous persuader qu'il ne courroit point de danger avec tout ce qu'il y a encore d'aimables personnes au monde. Ainsi vous serez tous deux au dessus d'une infinité de petites tracasse-*

ries, qui ne sont bonnes qu'entre les gens qui s'entre-trompent. Il n'y a rien de plus fatigant pour ceux qui n'y donnent aucun sujet, & quand je me meslois d'aimer, c'estoit là une des choses que mon amour, quelque violent qu'il fust, avoit le plus de peine à essuyer. Mais enfin s'il arrive, comme il est bien difficile de l'empescher absolument, que l'un de vous deux conçoive quelque soupçon, c'est à luy à s'en expliquer sur l'heure; autrement, vous vous trouverez tous deux dans peu de temps une grande affaire sur les bras. L'un croit avoir raison d'estre fâché, & sans demander de satisfaction, il veut qu'on le satisfasse. L'autre ne sçait ce que cela veut dire, & s'obstine quelquefois par dépit à ne le vouloir pas sçavoir. Les esprits s'aigrissent. Quand ils sont une fois dans cette disposition, ils

empoï

*empoisonnent tout , & voila une broüillerie d'importance , qui pouvoit d'abord être terminée en quatre paroles. N'observez point en pareil cas l'ordre des procedez. Ne dites point , c'est à luy à dire ce qu'il a ; il n'importe pas qui commence l'éclaircissement , pourveu qu'il se fasse. J'ay veu de ces sortes d'affaires si bien gâtées à la lōgue par la faute des deux parties, & même si bien embroüillées, qu'ils ne sçavoient plus où ils en estoient , & avoient toutes les peines du monde à en revenir. Il y a une maniere si obligeante de dire les sujets de plainte qu'on a, aussi-tost qu'on croit les avoir reçus ; que je m'étonne comment on ne veut pas avoir ce merite là auprès de la personne qu'on aime.*

*Si vous estes , vostre Amant & vous , de deux caracteres diférens, trouvez moyen de les ajuster ensem-*

ble , de sorte que vostre commerce  
mesme en soit plus doux. Cela de-  
mande un certain Art que tout le  
monde n'a pas. La pluspart des  
gens sont blessez de tout ce qui n'a  
pas le bonheur de leur ressembler ;  
mais au contraire , les differences  
qui sont entre deux caracteres, rai-  
sonnables pourtant d'ailleurs l'un  
& l'autre , produisent plus d'agré-  
ment. Deux personnes trop vives  
ne seroient pas bien ensemble , elles  
courroient les champs. Deux person-  
nes trop paisibles n'y seroient pas  
bien non plus, rien ne les pourroit  
émouvoir ; mais une Femme un peu  
tranquille avec un Amant d'une hu-  
meur bien vive , cela fait des mer-  
veilles. La Maistresse modere l'A-  
mant quand il le faut. L'Amant  
quãd il le faut aussi, excite la Maî-  
tresse. L'un de ces caracteres donne à  
l'autre ce qui luy manque , & ces  
deux

deux personnes, en empruntant quelque chose de ce qu'elles aiment, deviennent l'une & l'autre une personne fort accomplie. Il faut aussi qu'elles se recompensent mutuellement du bon office qu'elles se rendent, par beaucoup de déférence pour les sentimens qui sont contraires aux leurs, & non pas que chacun prétende, comme il arrive le plus souvent, réduire l'autre à prendre ses manières.

Il ne me reste plus qu'un conseil à vous donner, mais je ne sçay comment je pourray vous le donner ; car quel tour prendre pour dire à deux gens qui s'aiment, qu'ils ne soient pas éternellement ensemble ? Ce qui détruit quelquefois l'amour, c'est qu'on est insatiable l'un de l'autre. En peu de temps on s'est épuisé, & le dégoût naturel qui est dans tous les cœurs, fait bien promptement son effet. Ce ne sont pas

L v

*toûjours à mon gré les plus malheureuses des passions , que celles où l'on se plaint de part & d'autres , de ne se voir pas assez. Vn peu d'absence tient l'amour en haleine. Ce n'est pas que je veuille qu'on se ménage volontairement des absences , quoy que quelques gens l'ayent fait avec succes ; mais du moins quand vous serez en pleine liberté de vous voir tant que vous voudrez, songez qu'il y a douze heures au jour , & qu'elles sont bien longues à passer , mesme avec la personne du monde la plus aimable , & que l'on aime le mieux. l'ay oüy conter depuis peu qu'une Dame qui se promenoit dans le Jardin du Roy, ouvrit par hazard un Cabinet , & qu'il en sortit aussi-tost un Homme & une Femme qui y estoient enfermez depuis six heures , & qui n'avoient pû ouvrir le Cabi-*

nco

net par dedans. La Dame qui les observa quand ils sortirent, vit briller sur le visage de tous les deux la joye qu'ils avoient d'estre délivrez l'un de l'autre, quoy qu'apparemment ils fussent entrez avec d'autres sentimens. Profitez de cet exemple, Belle Iris. Ne vous reduisez pas tellement l'un à l'autre vostre Amant & vous, en renonçant au reste du monde, que vous vous trouviez enfermez dans ce Cabinet, que l'on ne pouvoit ouvrir. Soyez la plus agréable & la premiere affaire l'un de l'autre, mais non pas la seule, & ménagez-vous si bien tous deux, que vous ne sortiez jamais d'ensemble sans avoir encore quelque chose à vous dire. Voilà une partie des précautions que je croy qu'il faut prendre pour aimer, & pour aimer long-temps. Fasse l'Amour, Belle Iris, que vous en profitiez  
avant

*avant qu'il soit peu ; & quand vous vous en trouverez bien , souvenez-vous d'un Homme qui a esté bien aise d'avoir cinquante ans pour estre du moins propre à vous conseiller.*

Le Mercredy 17. de ce mois Mr de la Rabliere, Grand Prieur pour la Flandre , de l'Ordre de Nostre-Dame de Mont-Carmel, & de saint Lazare de Jerusalem, fit faire une tres-pompeuse Solemnité de la Feste de ce Saint, dans l'Eglise des Peres Carmes de Lile. On l'avoit ornée des plus belles Tapisseries de la Ville , & dans un lieu des plus apparens estoit le Portrait du Roy , Grand Maistre de cet Ordre , & au dessous , celui de Monsieur de Louvoys , qui en est le Grand Vicaire. Il y avoit des lumieres en si grand nombre , qu'on  
peut

peut dire qu'il estoit presque infiny. La Solemnité commença le jour précédent aux premières Vespres que l'on chanta en Musique. Tous les Commandeurs & Chevaliers des Villes voisines y assisterent, & furent placez sur deux Estrades par Monsieur le Conseiller Turpin qui faisoit la Charge de Maistre des Ceremonies. Monsieur du Mets, Gouverneur de la Citadelle, ne s'y trouva point, non plus que Mr le Chevalier de la Trouffe. Ce dernier estoit malade, & Mr du Mets estoit occupé à la visite de l'Artillerie du Roy. Il y avoit treize Commandeurs, sçavoir.

Monsieur de la Rabliere, Maréchal de Camps aux Armées du Roy.

Monsieur de Saint Silvestre, Mestre de Camp, & Inspecteur de la Cavalerie.

Monfieur Rosamel , Capitaine  
Lieutenant des Gens-d'Armes  
de Flandre, Mefre de Camp.

M<sup>r</sup> d'Avejan , Commandant aux  
Gardes qui font à Lile.

Monfieur S. Germain de la Bre-  
tesche, Commandant d'un Ba-  
taillon des Gardes,

Monfieur de Fourrille, Capitaine  
aux Gardes.

Monfieur des Alleurs , Capitaine  
aux Gardes.

Monfieur de la Motte, Major de  
la Citadelle de Lile.

Monfieur Chevire , Lieutenant  
aux Gardes.

Monfieur de Menevillette, Lieu-  
tenant aux Gardes.

Monfieur de Nonant, Sous Lieu-  
tenant aux Gardes.

Monfieur de faine Fère , Enfei-  
gne aux Gardes.

Monfieur Cordé , Maréchal de  
Logis

Logis des Gens-d'Armes Bourguignons.

*Les Chevaliers estoient ,*

Mr Vvarcoin, Majeur de la Ville,  
& ancien Chevalier.

Mr de Montalet , Capitaine des  
Fuseliers à cheval de Flandre.

Monsieur de la Tramerie.

Monsieur de Gorguel , Grand  
Bailly des Villes & Chastellenie de Bailleul.

Monsieur de Bloumac, Brigadier  
des Chevaux Legers de Monseigneur le Dauphin.

Monsieur de Capdeville , Maréchal de Logis des Chevaux Legers de Monsieur.

Monsieur le Conseiller Turpin,  
premier Procureur General de l'Ordre, en la langue des Belges.

Mr l'Aumônier de la Porte.

Monsieur de Buiffy, Grand Bailly  
du Grand Prieuré.

Le

Le lendemain à neuf heures du matin, tous ces Commandeurs & Chevaliers partirent de chez Monsieur le grand Prieur, où ils s'estoient assemblez, & se rendirent au Convent des Peres Carmes au bruit des Timbales, des Tambours & des Trompetes.

Le Superieur accompagné de tous ses Religieux, les vint recevoir à la Porte de l'Eglise, & fit compliment à Mr le grand Prieur sur la joye qu'avoit le plus ancien des Ordres Reguliers, de se voir uny de Societé au plus ancien des Militaires. Il entonna en suite le *Te Deum*, & tous ces Messieurs allerent prendre les places qui leurs estoient preparées. On comença la Messe aussi-tost, & elle fut chantée en Musique. Pendant l'Evangile, ils tinrent tous l'épée nuë, pour témoigner qu'ils

qu'ils étoient prests à donner leur sang pour la defence de la Foy. Apres qu'ils eurent esté à l'Of-  
frande, un des Religieux du Con-  
vent monta en Chaire, & prit  
pour texte ce Passage des Maca-  
bées. *Refulsit. Sol in clipeos aureos,*  
*& resplenduerunt montes ab eis,*  
auxquelles paroles il adjoûta cel-  
les de l'Eglise, *& fortitudo gentium*  
*dissipata est.* Il s'étêdit avec beau-  
coup d'éloquence sur les loüan-  
ges du Saint, sur les Eloges de  
l'Ordre, le plus ancien de toute  
la Chevalerie, & sur la gloire du  
Roy qui avoit pris soin de le rele-  
ver. La Messe estant achevée,  
tous les Commandeurs & Che-  
valiers allerent chez M<sup>r</sup> le grand  
Prieur qui les régala magnifique-  
ment. Ils retournerent de là aux  
secondes Vespres ; & apres que  
la Benediction eut esté donnée,

on entendit un fort grand bruit de Petards, Boëtes, & autres feux d'artifice, accôpagnez de Trompetes, de Tambours & de Timbales. Le lendemain on fit un Service solennel dans la mesme Eglise pour tous les morts de cet Ordre.

Les Vers qui suivent sont d'une Personne de vôtre beau Sexe, à qui rien ne manque de tout ce qui rend une Fille aimable. Jugez si le Cavalier pour qui ils ont esté faits, pourra conserver la passion qu'il a toujours montrée pour la Chasse, quand on l'invite d'une maniere si agreable à des occupations plus douces.

*C*essez d'aimer la Chasse; il est  
d'autres plaisirs  
Plus dignes de suffire à vos jeunes  
desirs.

*En poursuivant un Cerf, quel fruit,  
quels avantages*

Esperez-vous de vos travaux ?  
 Alcandre, croyez-moy, jamais dans  
 les Bocages ,  
 Vn Chasseur ne vit d' Animaux  
 Parez de bois ou de plumages.  
 Cherchez à partager ses maux.  
 Pour un pareil employ vous avez  
 trop de charmes ;  
 Laissez & vos chiens & vos armes.  
 Il est temps de goûter des biens qui  
 soient plus doux ,  
 L'Amour en a qui ne sont que  
 pour vous.  
 Cherchez un cœur tendre & sen-  
 ble ;  
 Quand on aime beaucoup , il n'est  
 rien d'impossible.  
 Avec moins de peril vous en serez  
 vainqueur ,  
 Et ce plaisir vaut mieux que celui  
 d'un Chasseur.  
 Le Roy qui fait toujours di-  
 stinction du merite de ceux qui  
 sont

sont attachez à son service , en a donné depuis trois semaines une glorieuse marque à Mr Berthelot , Secrétaire des Commandemens de Madame la Dauphine, en l'honorant du Brevet de Conseiller d'Etat & de ses Finances.

Sa Majesté a aussi marqué à Monsieur le President de Maupeou combien Elle estoit contente de ses services, en accordant à Monsieur de Maupeou son Fils, Cadet de Monsieur l'Avocat General du Grand Conseil, une dispense d'âge pour estre reçu Conseiller au Parlement. Plusieurs Enfans de ce President sont morts en servant le Roy. Il y en a eu huit de sa Famille tuez à la guerre.

Nous avons perdu icy depuis quinze jours Dame Françoise Chevalier , Veuve de Messire  
Georges

Georges de la Porte, Seigneur de Montagny, Maître des Requestes. Elle estoit Mere de Madame la Marquise de Bethune, Belle-fille de feu Monsieur le Duc d'Orval.

La mort de Mr l'Abbé Cottin a laissé en mesme temps vaquer une Place dans l'Academie Françoise. Il a fait bruit dans le monde, & divers Ouvrages qu'il a donnez au Public conserveront sa memoire. Mademoiselle d'Orleans le consideroit, & luy a fait voir utilement en plusieurs occasions qu'elle l'honoroit de sa bienveillance. Quand on a une fois merité l'estime de cette Princesse, on a l'avantage de pouvoir compter sur sa durée, & sur les marques solides qu'elle ne manque jamais d'en donner.

Après avoir souvent parlé du  
celebre

celebre Medecin Anglois qui a tant gagné en France, je vous en apprens aujourd'huy la mort. Elle est arrivée à Londres , où il estoit retourné. Les frequens essais qu'il a faits de son Remede en ce Pais-cy , pour montrer à ses Malades qu'ils n'en devoient craindre aucun effet dangereux, l'avoient si fort échauffé , qu'il s'est senty consumer d'un feu qu'il n'a pû éteindre. Aussi a-t-on toujours remarqué que ce Remede faisoit plus de bien aux Vieux qu'aux Jeunes , parce qu'il les réchauffoit. Son Secret n'estant pas mort avec luy , il est à croire qu'il sera mis parmy les Remedes ; mais comme il guerit trop tost , on doute qu'il soit d'un frequent usage.

Les Divertissemens de Paris n'ont pas esté en grand nombre  
d e puis

depuis ma dernière Lettre. Vous sçavez qu'ils n'y commencent que lors qu'on entre dans le Carnaval ; & que le plaisir de la Comedie est le seul qu'on prenne en toutes saisons. Deux Pieces nouvelles ont paru ce mois - cy presque en mesme temps. Les Comediens François nous ont donné l'une sous le nom de *Cleopatre* , & l'autre a esté jouée sur le Theatre des Italiens , avec le titre d'*Arlequin Vendangeur*. Toutes les deux ont esté parfaitement bien représentées , & l'on a couru en foule voir Monsieur le Baron dans le Serieux , & Arlequin dans le Comique. Monsieur de la Chapelle , Auteur de la *Cleopatre* , s'est acquis beaucoup de gloire en réussissant dans un Sujet traité autrefois avec beaucoup de succès par Monsieur

sieur de Benferade , & par feu Monsieur Mairet. Je vous enverray la Piece si-tost qu'elle sera imprimée , afin que vous ayez le plaisir de voir ce qui a tiré des larmes de quantité de beaux yeux.

On continuë toujours à ne point douter de la grosseffe de Madame la Dauphine. Vous pouvez juger combien la Cour en ressent de joye. Voicy un Sonnet en Bouts-rime, qui vous fera voir que cette joye se repand partout. Vous y trouverez beaucoup d'esprit. Quand on est gesné par la contrainte des Rimes , il est impossible de s'exprimer aussi noblement que la matiere le demande.

SUR

# SUR LA GROSSESSE de Madame la Dauphine.

## S O N N E T.

**P***Euples , venés dancans au son  
du Flageoler,  
Voir l'effet d'un amour conforme au  
Decalogue !  
Benissés l'heureux flanc qui porte  
un Roitelet ;  
Berger's, en son honneur entonnés un  
Eglogue.*



*Pour neuf mois de prison l'aimable  
Châtelet +  
Tout en parle , Avocat , Ecolier,  
Pedagogue,  
Medecin qui n'en sçait pas plus  
que son Muler,  
Sur son pauvre Malade acharné  
comme un Dogue,  
Decembre 1681. K*



*Au Ciel faisons des vœux, ayant  
bien eûré*

*Chacun sa conscience aux pieds de  
son Curé ;*

*Telle Feste pour nous est une des  
plus belles.*



*Voit pâlir ton Croissant, tremble, fier  
Hellepont.*

*O si le Petit - Fils à son Ayeul  
répond,*

*Que de nouveaux Lauriers ! que de  
Palmes nouvelles !*

Je vous ay déjà marqué qu'au  
retour du Voyage du Roy, on a  
joué à la Cour le *Bourgeois Gentil-  
homme* alternativement avec le  
*Pourceaugnac*. Après quelques  
Représentations, Monseigneur  
le Dauphin voulut se donner le  
plaisir de dancer dans l'une des  
Entrées

Entrées qui font l'ornement de chacune de ces Pièces. Il choisit dans *le Bourgeois Gentilhomme*, l'Entrée des Espagnols & Espagnoletes, & nomma pour dancer avec luy Monsieur le Prince de la Roche-sur-Yon, Mr le Comte de Brionne, Madame la Princesse de Conty, Madame de Seignelay, & Mademoiselle de Laval. Mr de Beauchamp dançoit seul par intervalles dans le milieu de cette Entrée. Madame la Princesse de Conty fit voir avec la grace qui luy est si naturelle, tout ce que la Dance a d'agrémens. Les mesmes Personnes dancèrent avec Monseigneur le Dauphin une Entrée de Biscayens & de Biscayennes, dans *le Pourceaugnac*. La maniere aisée avec laquelle Mademoiselle de Nantes fait tout ce qu'elle entreprend,

jointe à la disposition & à la grande justesse qu'elle a pour la Dance, la fit souhaiter dans cette Entrée. Elle en apprit aussitôt les Pas, & Monsieur le Comte de Guiche fut choisi pour danser avec cette Princesse. Ils furent accompagnés de quatre jeunes Personnes, deux Garçons, & deux Filles. L'enjouement de cette Entrée fut d'autant plus agréable, qu'on y battoit du Tambour de Basque, & que les Pas estoient un peu élevez; & par conséquent extraordinaires. Tout cela demande de la bonne grace, du sçavoir, & de l'adresse; & comme toutes ces choses sont naturelles à Mademoiselle de Nantes, elle se distingua d'une manière qui luy attira les voix & les cœurs de tout le monde. Sa Majesté s'est tellement divertie à voir ces Entrées,

trés,

trées, que toutes les deux ont été dancées dans chaque Piece. Monsieur de Lully a représenté le Personnage du Mufty dans *le Bourgeois Gentilhomme*. C'étoit luy qui le jouoit dans les premières Representations de cette Piece qui fut faite pour le Roy dans un Voyage qu'il fit à Chambord, & il a crû le devoir continuer pour donner plus de plaisir à Sa Majesté, parce qu'ayant composé toute la Musique recitative de ce Personnage, aucun n'en peut avoir une plus parfaite intelligence, ny le jouer d'une manière plus juste. A peine a-t-on conçu le dessein de ces Entrées, qu'elles ont paru. On les a apprises, & les Habits ont esté faits d'un jour de Ballet à l'autre, l'ordre & l'exécution n'estans aujourd'huy qu'une mesme chose

à la Cour. Je ne dois pas oublier de vous dire , en vous parlant de M<sup>r</sup> de Lully, qu'il a esté reçu icy depuis quelques jours Secrétaire du Roy. Quand on possède un bel Art dans le suprême degré, qu'on ajoute à la Nature , & qu'on la perfectionne , il n'est point de Dignitez où l'on ne puisse se voir élevé , sur tout quand on fait comme Monsieur de Lully l'admiration de presque toutes les Nations polies.

On vient de m'apprendre que Sa Majesté a gratifié M<sup>r</sup> de la Mothe de la Myre , de la Lieutenance de Roy de la Citadelle de Pignerol, en considération de de ses longs & fideles services. Il vous doit estre connu parce que je vous en dis, quand je vous parlay du Siege de Puycerda. Comme les Modes suivent ordinairement

nairement les Saisons , je vous en dois un Article. Les Juste-au-Corps que les Hommes ont commencé à porter cet Hyver, sont un peu plus courts, & plus étroits par le bas que l'Année dernière. Les Habits sont d'un beau Drap gris d'Angleterre, un peu mélé. On double les Juste-au-Corps de Satin ou de Pane couleur de feu ou bleu piquée d'un petit Point blanc façon de Chagrin. Les Vestes sont de la même Etoffe. On porte les Baudriers du même Drap que l'Habit, & on les garnit de Boucles dorées ou damasquinées. On continuë à rouler les Bas avec la Culote, sans qu'ils soient trop assortis à la couleur de l'Habit. Les Nœuds d'épaule & d'épée sont fort riches. Il y en a qui coustent autant que l'Habit. Ils

se font de Rubans brodez à Fleurs d'or. On en fait deux feuilles de cette façon, deux de Point d'Espagne or & argent, & d'autres brochez d'or, de sorte que ces Nœuds sont de quatre ou 5. couleurs, toutes les feuilles plus riches les unes que les autres. Ces Nœuds s'attachent sur le Baudrier, un peu plus au dessus. Ils se lient à travers deux Rubans de la longueur d'un Nœud de Cravate, & de la couleur de la Garniture. On commence à porter des Nœuds de Ruban au retrouffis du Chapeau, mais cela n'est pas encor fort commun. Les Chapeaux sont toujours de la forme ordinaire, mais ils ne sont plus tout-à-fait Gris-Blancs. Les Juste-au-Corps de Velours noir sont toujours à la mode avec les Baudriers de Velours & les mêmes

orne

ornemens que j'ay marquez. On porte des Etoffes de petit Velours couleur de feu, ou bleu, vert ou feuille-morte, le tout piqué de blanc. La plupart des Juste-au-Corps bleus sont ornez d'un Agrément d'or par-tout, en maniere de Gallon & de Lacs d'Amour. Les Ceinturons à l'Angloise qui servent d'Echarpe sont bleus ainsi que les Juste-au-Corps, & couverts de mesme Gallon. On se sert des Culottes de Velours dont je viens de vous parler avec ces Juste-au-Corps, & de Gands blancs à Frange d'or. Les Personnes de qualité portent des Habits de Velours gris de plusieurs couleurs, les uns unis, & les autres façonnez. Il y en a d'où les bords seuls du Juste-au-Corps sont brodez, & le reste est cizelé à la maniere des Velours qu'on portoit il y a

K v

rente ans. D'autres les font broder à plein d'un petit Cordonnet léger, & de couleur douce. Ces sortes d'Habits se font en Rein-grave avec des Canons, & se portent avec des Tours de bras de Point de France. Les Garnitures sont de plusieurs Rubans de différentes grandeurs, & quoy qu'ils soient de la mesme couleur, il ne s'en est jamais fait de plus agreables. Les manches du Juste-au-Corps sont ouvertes jusques au coude, & le noeud de Rubans s'attache sur le haut du Bras. Ces Manches sont toujours d'une maniere qui fait paroistre un double revers. Les riches Brandebourgs, & les Manteaux magnifiques, ne sont pas beaucoup à la mode cette année. L'usage en pourroit revenir si la Saison devenoit plus rude.

Quant

Quant à ce qui regarde les Femmes, leurs Modes ne sont pas en fort grand nombre, mais elles sont riches. Elles portoient il n'y a pas long-temps des Estoffes d'Angleterre or & argent, & presentement elles portent des Pannes de toutes couleurs, doublées d'Etoffes où l'or & l'argent n'est pas non plus épargné. Il ne l'est pas davantage dans les Jupes de Velours noir, qui en sont toutes brodées. Beaucoup de Dames en portent. On voit aussi des Pannes à plusieurs Personnes qui ne sont pas d'une qualité distinguée; mais il n'y a ny or, ny argent aux doublures.

Adieu, Madame. Le temps me presse si fort de finir ma Lettre, que je vous laisse chercher les Paroles de la seconde Chanson que je vous envoie, parmy les  
Notes

# 228 MERCURE GALANT.

Notes qui vous apprendront à les chanter. On m'assure que vous en serez contente. Je souhaite que vous le soyez toujours de mes soins, que je tâcheray de redoubler, afin que la sixième année de nostre commerce ne me soit pas moins heureuse que me l'ont esté les cinq premières, qui expirent aujourd'huy. Je suis vostre, &c.

Paris ce 31. Decembre 1681.









